

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	N° du rapport : 1 - 11
	Date : jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026

OBJET : Rapport d'activité 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté

I- EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article L. 4132-19 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), chaque année le Président rend compte au conseil régional, par un rapport spécial, de l'activité des services de la Région qu'il préside.

Le rapport d'activité vise à donner une vision d'ensemble des actions de la collectivité sur le territoire bourguignon-franc-comtois, sur l'ensemble de ses champs de compétence. Il est rédigé en six parties :

- Accompagner l'activité économique, l'emploi et la formation
- Répondre aux enjeux de l'éducation et des solidarités
- Intensifier l'engagement dans les transitions énergétiques, écologiques et numériques
- Garantir la coopération avec l'Europe, l'État, les territoires et les citoyennes et citoyens
- Mobiliser nos ressources humaines et notre expertise
- Le conseil économique, social et environnemental régional (CESER)

Des exemples, faits marquants et chiffres clés illustrent le rapport.

Le rapport d'activité 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté est joint en annexe.

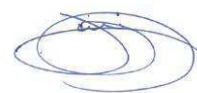
II- DECISION

Le Conseil régional a pris acte de la communication du rapport d'activité 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

N° de délibération 26AP.69
Communication non soumise au vote

Envoi Préfecture : jeudi 2 juillet 2026
Retour Préfecture : jeudi 2 juillet 2026
Accusé de réception n° 13996443

Le Président du Conseil Régional,



Jérôme DURAIN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2025 a été marquée par un changement important dans la gouvernance de la collectivité avec le départ de Marie-Guite Dufay. En prenant sa succession, je m'inscris tout naturellement dans la poursuite des priorités de mandat fixées par notre majorité régionale. J'ai également souhaité inscrire mon action en appuyant les logiques de proximité avec les territoires et de simplification administrative. La protection des habitantes et des habitants, la justice sociale, le renforcement de la souveraineté de nos territoires resteront des marqueurs essentiels de l'action régionale.

Ce rapport d'activité illustre notre volonté d'agir au plus près des besoins quotidiens de la population et des actrices et acteurs locaux à travers le déploiement de projets structurants sur notre territoire.

Dans le champ économique, la Région a poursuivi son soutien aux entreprises et aux filières qui font la force de la Bourgogne-Franche-Comté. Les actions engagées dans l'industrie, le

tourisme, l'artisanat ou l'innovation ont visé à consolider l'emploi, favoriser les investissements et renforcer la résilience des acteurs et actrices économiques face aux mutations en cours. En 2025, plus de 400 entreprises ont été accompagnées, 255 emplois ont été créés et 3 600 maintenus, tandis que l'économie sociale et solidaire confirmait son rôle structurant dans de nombreux territoires.

L'accompagnement des communes et intercommunalités, via les contrats territoriaux et des outils d'ingénierie renforcés, a permis de soutenir de nombreux projets concrets : équipements culturels, mobilités de proximité, revitalisation des centres-bourgs, aménagements touristiques ou modernisation de services essentiels.

La Région a par ailleurs confirmé son engagement dans les politiques agricoles et alimentaires. L'amélioration du flux du traitement des demandes d'aides FEADER est restée une priorité en 2025, pour répondre aux attentes légitimes de la profession. En lien étroit avec la chambre régionale d'agriculture et les Jeunes Agriculteurs, la Région a ainsi renforcé son action en faveur de l'installation, des transitions agroécologiques, de la modernisation des exploitations ou encore du développement des circuits alimentaires de proximité, afin d'accompagner les transformations de nos modèles agricoles.

Du côté des transports, le réseau Mobigo a poursuivi sa montée en puissance, avec une

augmentation de 6% du trafic ferroviaire et de 14% des ventes de cartes annuelles de train. De lourds investissements ont été engagés pour moderniser le matériel roulant et améliorer l'accessibilité des gares. Faire du train une alternative fiable, abordable et durable est un choix politique clair, au service des usagères et des usagers, et de la transition écologique.

L'action régionale s'est poursuivie avec la même exigence en matière de formation, d'éducation et de jeunesse : plus de 13 000 personnes en recherche d'emploi formées grâce aux dispositifs de la Région, 103 000 lycéennes et lycéens accueillis, et un engagement constant pour le pouvoir d'achat des familles, l'égalité d'accès aux droits et la réussite des parcours.

Enfin, face à l'urgence climatique, la Bourgogne-Franche-Comté a franchi une étape décisive avec la conférence des parties (Cop) conduite avec l'État sur la planification écologique. Cette Cop s'est traduite en actions concrètes sur l'énergie, le logement, la biodiversité et l'aménagement.

Ce rapport d'activité rend compte de la diversité des politiques conduites en 2025 pour investir et accompagner, avec une priorité affirmée : améliorer concrètement la vie quotidienne des habitantes et des habitants de Bourgogne-Franche-Comté, sur l'ensemble des territoires.

Jérôme Durain

*Président de la Région
Bourgogne-Franche-Comté*

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



L'année 2025 a constitué une période de transition importante pour la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'élection du nouveau président en septembre, puis le changement de directeur général des services à l'automne ont eu lieu dans un contexte exigeant : contraction des financements, poursuite d'investissements structurants et montée en puissance des transitions écologique, numérique et sociale. Dans ce contexte, la collectivité a poursuivi avec constance ses priorités d'action.

Plus de 4 100 agentes et agents, répartis sur l'ensemble du territoire régional, ont été mobilisés pour mettre en œuvre les décisions prises par l'assemblée régionale dans des domaines variés : mobilités, lycées, formation, transition écologique, développement économique ou gestion des fonds européens, etc. Cette mobilisation s'est traduite par la capacité à tenir les échéances, à sécuriser les procédures et à maintenir un haut niveau d'expertise, malgré les contraintes budgétaires.

L'année 2025 a également été marquée par des avancées en matière de qualité de service et de modernisation administrative. Qu'il s'agisse des travaux menés dans les bâtiments administratifs, de l'amélioration des dispositifs d'accueil et de sécurité, de la dématérialisation des processus,

ou du traitement des subventions, tous ces éléments participent de la même ambition : disposer d'un environnement de travail plus fonctionnel, plus sûr et plus efficace pour pouvoir proposer une action publique lisible et accessible.

Les ressources humaines et l'action managériale ont été fortement mobilisées : plus de 8 400 jours de formation ont été réalisés et 100 % des managers se sont engagés dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques via les boussoles managériales. Les résultats du baromètre social demeurent élevés, avec 84 % d'agentes et d'agents satisfaits de leur travail à la Région, au siège et dans les lycées. Dans les établissements d'enseignement comme dans les services administratifs, la professionnalisation ainsi que l'évolution des compétences des équipes ont renforcé la solidité et la capacité d'anticipation de l'administration.

Ce rapport témoigne d'une administration engagée et capable de s'adapter aux enjeux contemporains : transitions écologique et numérique, transformation des modes d'action publique pour accompagner les territoires et améliorer la proximité et l'accessibilité du service public.

Philippe Menut

Directeur général des services

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2025	6
-----------------------------------	---

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL	8
---	---

ACCOMPAGNER l'activité économique, l'emploi et la formation	10
--	----

1

A Activité économique	12
1. Soutenir l'activité économique et les entreprises.....	12
2. Appuyer les acteurs et actrices touristiques.....	14
3. Accompagner la profession agricole.....	15
4. Consolider l'économie sociale et solidaire.....	16
B Promouvoir la formation professionnelle	17
1. Former les demandeurs et demandeuses d'emploi.....	17
2. Former le personnel salarié et faciliter les transitions professionnelles.....	18
3. Renforcer les formations dans le secteur sanitaire et social.....	19

2

RÉPONDRE aux enjeux de l'éducation et des solidarités	20
--	----

A Conforter la recherche et l'enseignement supérieur	22
B Moderniser les lycées et les engager dans la transition écologique	23
1. Gérer le patrimoine des lycées.....	23
2. Faire fonctionner et équiper les lycées.....	24
3. Développer le numérique éducatif.....	25
C Adapter l'orientation et l'apprentissage aux besoins	27
D Accompagner les acteurs et actrices de la culture et du patrimoine	28
E Développer la pratique sportive	29
F Encourager la citoyenneté, la vie associative et l'autonomie des jeunes	31
G Participer au développement d'une offre de santé de proximité	32
H Favoriser l'égalité et la diversité	33

3

INTENSIFIER l'engagement dans les transitions énergétique, écologique et numérique	34
---	----

A Cop : la Bourgogne-Franche-Comté planifie sa transition écologique	36
B Mettre en œuvre le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires	37
C Adapter les solutions de mobilité au territoire et au changement climatique	37
1. Tout une offre de mobilité.....	37
2. Adapter le réseau et moderniser les infrastructures.....	38
D Accélérer la transition énergétique	40

3

E Protéger la biodiversité, l'eau, réduire les déchets et accélérer l'économie circulaire,	41
F Appuyer les politiques régionales climat, environnement, biodiversité : le GREBE BFC	43
G Soutenir la filière forêt-bois et la politique montagne.....	43
1. Accompagner la filière forêt-bois.....	43
2. Préparer l'avenir de la montagne avec la profession	44
H Encourager la transition numérique.....	45
I Développer l'attractivité régionale	46

4

GARANTIR la coopération avec l'Europe, les territoires, et les citoyennes et citoyens..... 48

A Gérer les fonds européens	50
B Suivre et animer le contrat de plan État-Région	51
C Favoriser un aménagement du territoire équilibré et solidaire	52
D Poursuivre la coopération avec nos voisins et développer le rayonnement à l'international.....	54
E Agir pour la démocratie participative	55

5

MOBILISER nos ressources humaines et notre expertise..... 56

A Communiquer autour de nos politiques publiques	58
B Politique de ressources humaines	59
C Modernisation de l'action publique.....	60
D Systèmes d'information	61
E Évaluation et performance.....	62
F Gestion financière	63
G Moyens généraux.....	64
H Assemblées, documentation et courrier	65
I Achats	66
J Affaires juridiques et archives.....	67

6

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER)..... 68

CLOSSAIRE	72
------------------------	-----------

FAITS MARQUANTS 2025

FÉVRIER

Adoption de la troisième feuille de route « **transition énergétique** » 2025-2030.

MARS

Journée de rencontre entre la Région et les représentantes et représentants des associations, préfigurant une démarche de **simplification dans les relations associations / collectivité** d'une part, et une feuille de route « **vie associative** » présentée en 2026 d'autre part.

Inauguration de l'Institut de formation des professions de santé Paulette Guinchard (IFPS) de Besançon par l'ancienne présidente de Région Marie-Guite Dufay en présence de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la santé, des solidarités et des familles – **Opération de construction de 31 millions d'euros.**

Deuxième édition du forum Explore les métiers à Dijon : plus de 14 000 participantes et participants sur deux jours, démonstrations de 60 métiers et finales régionales WorldSkills.



AVRIL

Conférence régionale BIO organisée par la Région avec ses partenaires (Draaf, Bio BFC, CRA) sur le thème « *Comment l'agriculture biologique peut-elle être un moteur pour les territoires ?* », à l'Institut agro de Dijon.



JUIN

Fin du projet Licorne : les familles de la région ont pu réaliser environ 126 000 demandes de transports scolaires sur l'outil Pegase 3, déployé désormais dans les sept unités territoriales de la région.

Concours « Tous à table ! » qui met à l'honneur les meilleures équipes de restauration scolaire de Bourgogne-Franche-Comté pour leur créativité et l'adaptation de leurs pratiques.

Lancement, en partenariat avec l'État, de la **plateforme numérique du Centre de ressources Emilie Mottet**, dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes.

SEPTEMBRE

L'élection de Jérôme Durain en tant que nouveau président de la Région, lors de l'assemblée plénière du 5 septembre 2025.



Lancement de l'école de management :

17 agentes et agents des lycées ont commencé leur formation avec pour objectif de devenir personnel encadrant dans les établissements d'enseignement. Ce parcours a été initié par la direction des ressources humaines.



Semaine européenne du développement durable (SEDD) : pour sensibiliser les équipes à des pratiques durables et faire connaître les politiques durables de la Région. 27 activités différentes – 500 inscriptions.

OCTOBRE

Signature du contrat de station du Haut-Doubs qui permet d'accompagner les territoires de montagne dans une **transition touristique éco-responsable**.



NOVEMBRE

Organisation de deux temps forts au festival d'Avignon en collaboration avec la Région Centre-Val-de-Loire (présentation de projets chorégraphiques).

La Région a obtenu trois prix Territoria à Paris :

Prix Territoria argent dans la catégorie des services aux personnes pour l'action "Aide-soignant, un parcours de vie".

Prix Territoria bronze de l'attractivité territoriale pour l'action "Château médiéval, une ambition régionale", prix remis au Château de Châteauneuf (21) qui a connu une année 2025 record (66 660 visites).

Prix Territoria bronze au titre des territoires innovants pour l'Observatoire du foncier économique régional (OFER BFC).

La Région a adopté son nouveau **plan d'actions égalité professionnelle 2026-2028**.



JUILLET



Adoption de la feuille de route du numérique responsable 2026-2028 avec pour ambition de faire du numérique un vecteur d'intérêt général, au service des transitions écologiques, sociales et territoriales.

Les Assises régionales de l'international organisées à Dijon (21) ont rassemblé plus de 150 personnes engagées dans des actions internationales. Cette journée avait pour objectif de mettre en lumière l'importance de la politique internationale de la Région.

DÉCEMBRE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL

**2,8 millions
d'habitants et d'habitantes**

au 1^{er} janvier 2025
en Bourgogne-Franche-Comté.

8 départements

Côte-d'Or (21), Doubs (25), Haute-Saône (70),
Jura (39), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71),
Territoire de Belfort (90), Yonne (89).

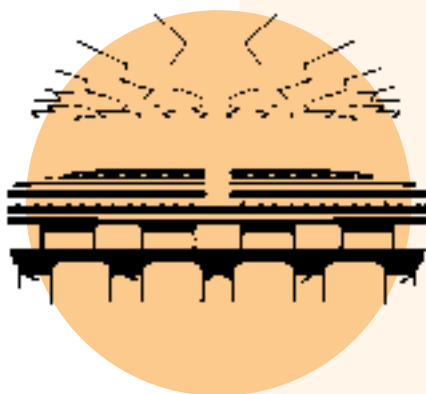
L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

L'assemblée régionale réunit, en Bourgogne-Franche-Comté, 100 conseillères et conseillers régionaux, émanant des huit départements qui composent la région. L'assemblée se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner et décider des politiques régionales dans les compétences dont elle a la charge. Les membres de l'assemblée sont élus au suffrage universel pour un mandat de six ans.



LE PRÉSIDENT

Elu en septembre 2025 jusqu'à la fin du mandat en mars 2028, le président dirige l'exécutif et fixe les priorités de la politique régionale. Il préside l'assemblée plénière, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs. Il est en outre responsable du budget régional.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

En Bourgogne-Franche-Comté, cinq commissions thématiques examinent les dossiers instruits par les services administratifs puis élaborent les délibérations qui seront soumises au vote final de la commission permanente ou de l'assemblée plénière.

15 VICE-PRÉSIDENT-ES



Les vice-présidentes et vice-présidents forment, avec le président, l'exécutif régional. Chaque vice-présidente et vice-président a la responsabilité d'animer tout ou partie d'une compétence régionale, par délégation du président.

LA COMMISSION PERMANENTE



Compte tenu du nombre important de décisions et de délibérations, l'assemblée plénière délègue une partie de ses attributions à la commission permanente, composée de 33 conseillères et conseillers, dont le président et tous les vice-présidentes et vice-présidents. La commission permanente délibère sur les dossiers étudiés en commissions thématiques, notamment sur les aides régionales.



Commission n°1 : finances - citoyenneté et évaluation des politiques publiques - fonds européens - contrat de plan - relations internationales et franco-suisse - ressources humaines - administration générale et communication



Commission n°2 : développement économique pour l'emploi - économie sociale et solidaire - agriculture - bois - forêt - tourisme



Commission n°3 : apprentissage et formation professionnelle - sanitaire et social - lycées - enseignement supérieur - recherche



Commission n°4 : développement des territoires - transports - déplacements - intermodalités - écologie - énergie - santé - infrastructures numériques - montagnes - parcs



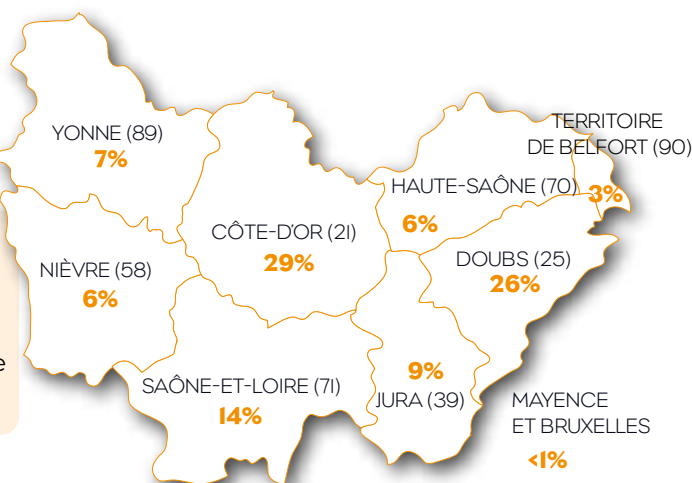
Commission n°5 : culture - sport - jeunesse et vie associative - laïcité - lutte contre les discriminations - égalité femmes-hommes

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

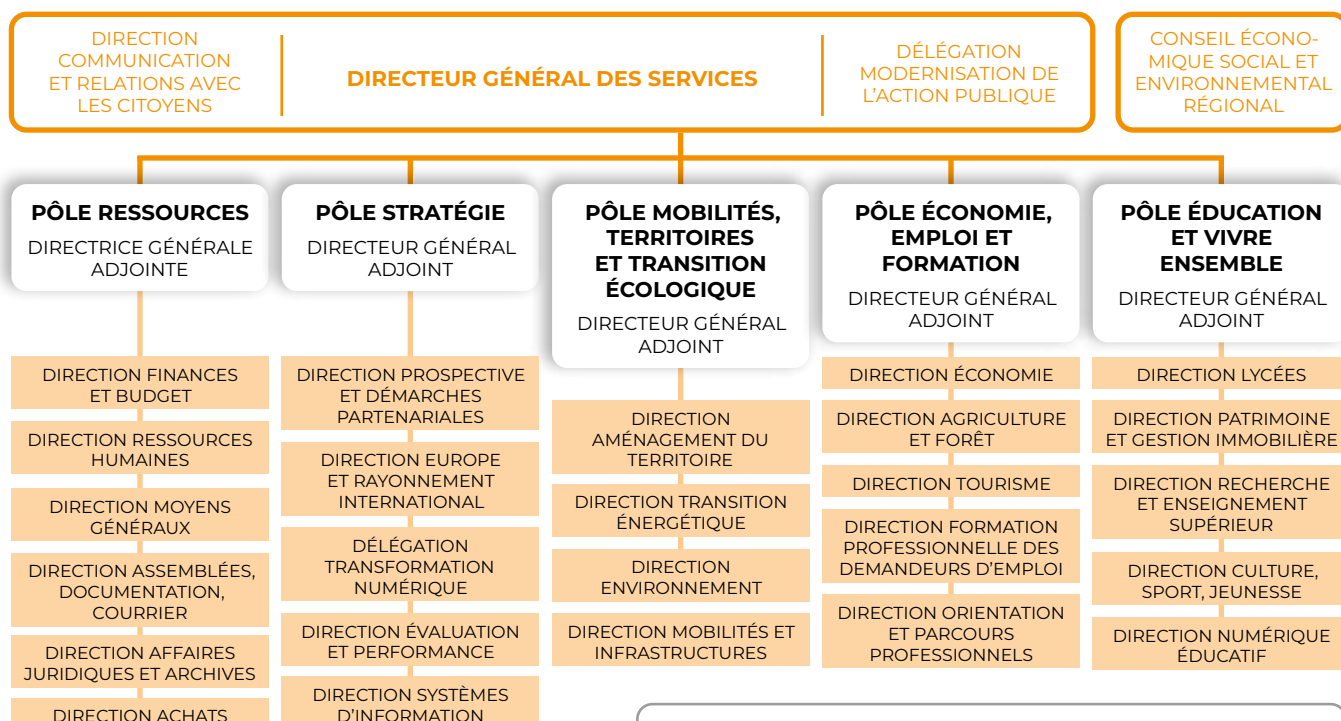
4 410 agentes et agents permanents dont :

- **2 844 dans les établissements d'enseignement publics** sur l'ensemble du territoire,
- et **1 296 dans les services administratifs du siège.**

655 à Dijon, **51%**,
510 à Besançon, **39%**,
131 ailleurs (maintenance informatique dans les lycées, unités territoriales de transport, Mayence en Allemagne et Bruxelles en Belgique).



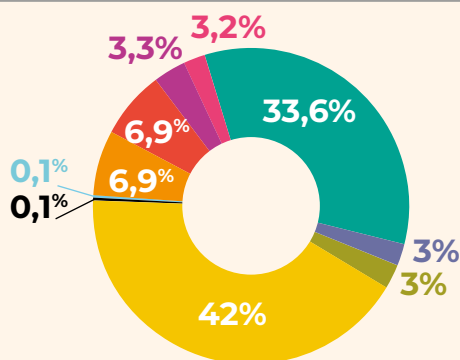
28 directions et délégations, structurées en cinq pôles



MISSIONS Placée sous l'autorité du président, dirigée par le directeur général des services (DGS), l'administration instruit les dossiers, prépare et met en œuvre les décisions prises par l'assemblée régionale pour la collectivité, dans ses différents domaines de compétence.

LE BUDGET 2025

CRÉDITS D'INTERVENTION EN FAVEUR DES POLITIQUES RÉGIONALES (EN MILLIONS D'EUROS)



Transports 700,35 M€	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 39,14 M€
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 560,27 M€	Gestion des fonds européens 36,93 M€
Services généraux 115,10 M€	Santé et action sociale 2,16 M€
Action économique 115,07 M€	Actions européennes et internationales 2,09 M€
Aménagement des territoires 55,21 M€	
Environnement 40,03 M€	
TOTAL 1 666,38 M€	



**I . ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE, L'EMPLOI
ET LA FORMATION**



A. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

I. SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES ENTREPRISES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans un contexte économique dégradé, qui a entraîné une attention renforcée sur la prévention et le suivi des entreprises en pré-difficulté, la Région œuvre au quotidien pour appuyer les entreprises régionales, en lien avec l'agence économique régionale (AER). 2025 a été marquée par un soutien accru aux filières historiques de la région (automobile, économie de la défense), ainsi qu'aux filières émergentes (hydrogène, biothérapies, etc.). Le soutien à l'innovation est aussi essentiel. Il est porté par les pôles de compétitivité et plusieurs outils de financement de projets.

CHIFFRES CLÉS

420 entreprises

accompagnées sur **17 opérations**

tournées vers l'export. **12 salons** phares des filières et **5 missions de prospection** (Japon, Pays nordiques, Royaume-Uni, Maroc, etc.).

170 dossiers d'aides individuelles

aux PME (petites et moyennes entreprises) industrielles pour un montant global de

13 millions d'euros.

255 emplois directs créés dans les

PME industrielles de la région. Environ **3 600**

emplois maintenus.

2,2 millions d'euros d'aides

votées au bénéfice de la compétence immobilière et foncière des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

4 631 personnes accompagnées

vers la création d'entreprise à travers BénéFices Créa.

704 adhérents aux pôles de

compétitivité qui labellisent 78 projets de R&D (recherche et développement).

SOUTIEN AUX TPE ET PME RÉGIONALES

La Région soutient les PME industrielles à travers différents instruments financiers, permettant de couvrir les besoins des entreprises dans toutes leurs phases de vie (de la création à la transmission), ainsi que dans leurs trajectoires de décarbonation et de mutation.

Parallèlement, pour les TPE (très petites entreprises) non-industrielles représentant plus de 80% des entreprises régionales, la Région soutient les initiatives entrepreneuriales en accompagnant les porteurs et porteuses de projets. Grâce au service BénéFices Créa, la Région a accompagné plus de 4 600 porteurs et porteuses de projets à créer ou reprendre leur entreprise. La Région soutient également la croissance des TPE régionales, grâce à des avances remboursables dédiées, ayant bénéficié à 50 TPE en 2025.

SOUTIEN À L'INNOVATION

La Région favorise la mise en réseau des acteurs et actrices et confie à l'AER (agence économique régionale) l'animation du réseau régional de l'innovation, tout en soutenant les pôles de compétitivité.

Grâce au fonds régional d'innovation (FRI) et à France 2030 régionalisé (PIA4R) cofinancé avec l'État, la Région accompagne financièrement les entreprises et les centres de recherche dans leurs projets de RDI (recherche développement et ingénierie). En 2025, 71 entreprises ont été soutenues, pour près de 7,6 millions d'euros. La Région a également participé à Viva Technology, en confiant l'organisation du stand régional à l'agence économique régionale. Vingt start-ups ont ainsi pu disposer d'un espace pour présenter leurs innovations.



SOUTIEN AUX FILIÈRES

La Région soutient l'ensemble des filières historiques (automobile, agro-alimentaire, plasturgie, santé, nucléaire, etc.), régionales (lunetterie, horlogerie) ou émergentes (hydrogène, biothérapies, etc).

FOCUS DÉFENSE

Dans un contexte géopolitique de tensions, de conflits, la Région se mobilise pour accompagner les entreprises travaillant sur les marchés de la défense. En 2025, deux conventions de partenariat ont été votées avec le ministère des armées. Elles comportent notamment un volet visant à mobiliser le tissu industriel autour des enjeux de souveraineté.

Les entreprises industrielles locales ont été associées au DGA PME Tour (direction générale de l'armement) en mars 2025 et à l'évènement Défense organisé à Bourgne (90) en juin 2025, avec l'AER. Une feuille de route sur la défense est en cours de rédaction et sera présentée aux élus et élues en juin 2026.



FOCUS AUTOMOBILE

La filière industrielle européenne souffre et, pour la Bourgogne-Franche-Comté, c'est un secteur majeur qui représente 36 000 personnes salariées et 362 établissements. La Région a donc adopté en juin la feuille de route automobile régionale 2025-2028 qui renforce l'action engagée en 2022.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Depuis 2021, le « GPA (groupement de prévention agréé) casques bleus Bourgogne-Franche-Comté » intervient auprès des dirigeantes et dirigeants en difficulté pour leur proposer des appuis : des consœurs et confrères bénévoles assurent écoute, conseils et accompagnement dans les démarches à engager. En 2025, la Région a attribué 18 000 euros à ce dispositif.

INTERNATIONAL (PROSPECTION ET EXPORT)

Sur le volet prospection, l'agence économique régionale (AER) s'est mobilisée fortement en 2025 dans l'accueil de délégations étrangères, pour œuvrer au rapprochement institutionnel et entre écosystèmes sur les sujets des

biotech, de la santé et du numérique. Le bilan des IDE (investissements directs étrangers) sur la Région pour l'année s'élève à 82 décisions d'investissement (4 % du total national). Cela représente 1 572 emplois maintenus ou créés.

Sur le volet export, à travers la programmation internationale de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Région a soutenu 17 opérations collectives sur l'export, dont 12 salons internationaux et 5 missions de prospection. Par ailleurs, le programme « Accélérateur primo exportateurs » (Booster II) a été lancé en juillet 2025 afin d'accompagner 50 entreprises. Il sera assuré jusqu'en décembre 2026.

LIEN AVEC LES TERRITOIRES

La Région poursuit son soutien aux territoires, notamment à travers son action dans les territoires d'industrie et sa politique en matière de foncier économique (requalification de friches industrielles, actionnariat dans des SEM patrimoniales, etc.).

Au titre de la gouvernance du SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), une conférence économique annuelle, organisée en décembre 2025, a rassemblé plus de 180 partenaires autour de la thématique de la réindustrialisation en territoire. L'occasion de diffuser deux nouveaux guides sur les aides régionales : le guide « aides aux PME » et le guide recensant les offres de services mobilisables pour les EPCI, intitulé « Guidéco Territoires ».



2. APPUYER LES ACTEURS ET ACTRICES TOURISTIQUES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (Srdtl) 2024-2028 s'appuie sur trois axes : développement des filières touristiques, attractivité, et renforcement de la coopération et de l'ingénierie. La Région promeut un tourisme responsable, durable sur les plans écologique, économique et social. Elle soutient l'investissement, la professionnalisation des actrices et acteurs du secteur, et pilote la promotion via le comité régional du tourisme. Le schéma est complété par deux volets dédiés à l'itinérance touristique et à l'œnotourisme, ainsi qu'au travail mené avec l'État et Voies navigables de France (VNF) sur la filière des canaux et la gestion de la ressource en eau.

CHIFFRES CLÉS

1,6 million d'euros d'aides attribuées pour le développement des hébergements touristiques dans la région.

58 projets touristiques soutenus en 2025 pour une enveloppe de 5 201 321 euros.

1 330 kilomètres de voies navigables, 1 954 kilomètres de véloroute et 11 722 kilomètres d'itinéraires de randonnée pédestre dans la région.

TOUR'ISME 2025

Dialoguer, échanger, avancer ensemble ! La Région s'est déplacée dans chaque département pour être au plus proche des territoires et coopérer avec les futurs projets touristiques de Bourgogne-Franche-Comté.

NOUVEAU SOUFFLE

En 2025, le dispositif d'aide à la reprise d'hôtels ou de campings a connu un regain d'intérêt. Onze reprises (huit hôtels, trois campings) ont été accompagnées pour un total de 800 000 euros d'avances remboursables, permettant de maintenir 884 lits touristiques, 63 emplois et d'en créer 10.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

La Région accompagne des projets structurants pour renforcer l'attractivité touristique des territoires. La Cité des horlogers à Morteau (25), soutenue par la Région à hauteur de 500 000 euros, enrichira l'offre culturelle et patrimoniale des Montagnes du Jura.

La Région finance aussi la mise en sécurité des falaises de la source de la Loue (25), avec 109 065 euros dédiés à la protection de ce site très fréquenté.

AU CHEVET DES CANAUX

2025 a marqué la mise en œuvre de l'accord de partenariat État-Région-VNF. La Région a ainsi débloqué une subvention d'investissement d'un million d'euros pour la réalisation d'un programme de travaux sur le réseau. Priorités : la lutte contre les fuites et la gestion sédimentaire sur les canaux de Bourgogne, l'optimisation des organes de gestion de la ressource en eau et la réhabilitation des rigoles d'alimentation de l'ouvrage.

BIENVENUE AU GOLF DES VOSGES DU SUD À LUXEUIL-BELLEVUE (70)

Le département de la Haute-Saône devenu propriétaire du lieu en 2020, a souhaité mettre en œuvre une nouvelle attractivité sportive et touristique sur ce site : amélioration du restaurant, du club house, rénovation du parcours. L'exploitation est confiée à l'association Luxeuil Golf Club. Le projet a bénéficié d'une subvention régionale de 487 740 euros dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional.

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'YONNE À JOIGNY

À Joigny (89), le projet « parc des berges et de l'esplanade » vise à réaménager les quais de l'Yonne pour créer un espace de promenade, d'animation et de valorisation du patrimoine, incluant guinguette, solarium, réaménagement de l'ancienne baignade et aménagements pour le vélo et la navigation. Ce programme, porté par la commune et estimé à près de 4 millions d'euros, bénéficie d'un soutien régional de 200 000 euros (au titre du contrat fluvest de l'Yonne) et de 700 000 euros au titre du contrat « territoires en actions ».



3. ACCOMPAGNER LA PROFESSION AGRICOLE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La politique agricole régionale, soutenue par les crédits Région et le Feader (fonds européen agricole pour le développement rural), vise à :

- encourager une agriculture plus efficiente, plus résiliente et plus vertueuse, en particulier face au changement climatique, par le soutien à la recherche-développement-innovation, au conseil technique et par les aides à l'investissement,
- préparer les évolutions à venir sur l'installation en agriculture dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole, pour répondre aux défis du renouvellement des générations,
- poursuivre et adapter l'intervention de la Région sur le développement et la structuration d'une offre agricole et alimentaire locale de qualité, diversifiée, et plus particulièrement sur l'accompagnement des productrices et producteurs locaux sur la restauration collective,
- assurer la gestion du Feader : instruction et paiement des dossiers.

CHIFFRES CLÉS

98 dossiers d'aide ovine ont été votés pour une enveloppe de **159 000 euros**.

Plus de 250 agriculteurs et agricultrices,

toutes filières confondues, ont bénéficié de l'aide aux « petits équipements ».

49 prêts d'honneur d'un montant moyen de 24 000 euros pour soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices de plus de 40 ans.

1 370 paiements d'aides agricoles en 2025.

DISPOSITIF DU PRÊT D'HONNEUR AGRI'BFC

Lancé pour une durée expérimentale d'un an, ce dispositif est soutenu notamment par des banques. Il vient compléter les aides régionales à l'installation, en proposant un prêt à taux zéro pour ceux et celles n'ayant pas pu mobiliser la DJA (dotation jeunes agriculteurs) de l'État.

Les résultats de cette expérimentation ont été positifs avec un fonds épuisé en 10 mois. Au total, 49 dossiers ont été retenus (sur 60 dossiers étudiés), pour un montant total de 1 174 000 euros (soit un montant moyen de prêt de 23 959 euros). La Région note avec satisfaction que 46 % des bénéficiaires sont des femmes et 14 bénéficiaires ont plus de 40 ans. L'expérimentation se poursuit en 2026.

PLAN ENGRAISSEMENT

L'objectif de ce plan est de soutenir le maintien des élevages bovins allaitants et d'améliorer le revenu des exploitations en créant davantage de valeur ajoutée

sur place, grâce à l'engraissement des animaux habituellement vendus maigres. Cette démarche contribue aussi à l'utilisation des outils d'abattage et au développement d'une offre locale. Parallèlement, les travaux se poursuivent avec les acteurs et actrices du financement, dont les banques et l'État, pour renforcer cette activité dans la région. Depuis son lancement fin 2024, le dispositif « engraissement » a accompagné plus de 400 éleveurs et éleveuses, pour un montant total d'aide de 667 000 euros.

SOUTIEN À LA FILIÈRE BIO

La Région s'implique sur les thématiques bio depuis de nombreuses années. Elle est engagée sur une convention pluriannuelle d'objectifs avec BioBFC et la chambre régionale d'agriculture et dédie plus d'un million d'euros au soutien à la filière (hors aide aux investissements). En 2025, le travail collaboratif a permis d'organiser un webinar sur les résultats de l'observatoire régional de l'agriculture biologique ainsi que la première édition d'une conférence à Dijon (21) autour de l'agriculture biologique sur le thème « l'agriculture AB, un levier pour les territoires ».

MODERNISATION ET ADAPTATION DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le dispositif vise à accompagner les transitions des exploitations d'élevage pour s'adapter au dérèglement climatique, préserver l'environnement et renforcer leur compétitivité.

En 2025, quatre appels à projets ont été programmés : 625 dossiers (40,6 millions d'euros de Feader), et 304 dossiers repris sur des crédits Région, dans le cadre du plan de sortie de crise agricole de décembre 2024.

ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Il s'agit là d'encourager l'investissement dans des matériels et équipements permettant une gestion vertueuse des ressources indispensables à l'agriculture (eau, air, sol), avec une meilleure maîtrise de l'impact environnemental des pratiques. Le premier appel à projets a été programmé en 2025, pour 195 dossiers et 2,93 millions d'euros de Feader.

4. CONSOLIDER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'ESS (économie sociale et solidaire) représente plus de 11 % de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté (soit un peu plus que la moyenne nationale). Elle est présente dans la plupart des secteurs d'activités. La Région, au titre de sa compétence économique, met en œuvre des dispositifs visant à consolider les entreprises de l'ESS (dont le modèle économique se caractérise par une faible rentabilité, mais le modèle social par une forte utilité) à travers trois axes d'intervention : la promotion et la sensibilisation à cette autre manière d'entreprendre ; l'accompagnement et le conseil aux entrepreneurs et entrepreneuses ; et l'aide directe aux entreprises.

CHIFFRES CLÉS

114 096 personnes

salariées dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté.

9 305 établissements

relevant de l'économie sociale et solidaire.

6 associations

soutenues dans le cadre du dispositif « territoires zéro chômeurs » pour une aide totale de 60 000 euros.

267 personnes

accompagnées vers la création d'une entreprise de l'ESS grâce à BénéFices Créa'.

30 investissements

d'entreprises de l'ESS soutenus (matériel et immobilier).

également mobilisés au bénéfice des entreprises de l'ESS dans les différentes phases de leur vie (garanties, prêts, fonds de confiance, etc.).

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES (GÉNÉRATEUR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)

Comment apporter de l'ingénierie économique aux territoires afin de les aider à faire émerger des projets économiquement viables répondant à des besoins locaux non couverts ? Ce dispositif implique les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) dans l'émergence de projets locaux ainsi que d'autres structures comme l'Ademe (agence de la transition écologique) et la Banque des Territoires. Il permet la redynamisation économique des territoires en associant les forces vives.

En 2025, 24 territoires ont été accompagnés pour 27 projets, soit 548 000 euros répartis entre six structures.

AIDES À L'EMPLOI

L'ambition est de soutenir l'emploi de personnes précaires dans les structures d'insertion et dans les associations d'aide à domicile. A ce titre, une aide forfaitaire par ETP (équivalent temps plein) éligible est accordée selon le type de structure. Elle sert à consolider l'activité des structures qui rencontrent de nombreuses problématiques (turn-over, accompagnement technique des personnes, etc.).

En 2025, 99 structures (32 associations d'aide à domicile) ont été aidées pour 1 975 781 euros, 45 entreprises d'insertion pour 889 583 euros et 22 entreprises de travail temporaire d'insertion pour 76 265 euros. A noter que plusieurs associations d'aide à domicile sont des réseaux qui reversent l'aide régionale à leurs membres ; ainsi plus de 250 associations locales d'aide à domicile ont fait l'objet de ces versements de l'aide régionale.

RÉCOMPENSES POUR DES ENTREPRISES DE L'ESS

Au cours de la conférence économique régionale, les entreprises de l'ESS ont été mises à l'honneur lors de la séquence de remise des trophées dans le cadre de l'appel à projets « Réalisations exemplaires ESS 2025 ».

Six entreprises ont été distinguées : Scop Carte Blanche : restauration collective durable (25), le Champ des Sourires : production de fleurs coupées locales (21), Scic Ferments Communs - coopérative agricole : tiers-lieu nourricier (21), Anar : boutique friperie (58), EBE du pays luzyclois : projet « frigo plein » (58), Cinécyclo : tournée des acteurs et actrices du vélo solidaires (21).

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

À l'image de l'accompagnement des TPE, la Région soutient également les initiatives entrepreneuriales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Grâce au service BénéFices Créa', la collectivité a accompagné plus de 260 porteurs et porteuses de projets.

La Région octroie des subventions pour des projets matériels et immobiliers portés par des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, 30 dossiers ont été soutenus pour une enveloppe globale de 937 715 euros en 2025. De nombreux outils financiers, abondés par la Région, sont



B. PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I. FORMER LES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'EMPLOI

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La formation constitue un pilier majeur de l'action régionale, structurée autour d'un pilotage global de l'offre via le service public régional de la formation (SPRF).

La Région propose une offre diversifiée favorisant montée en compétences, reconversion et insertion, notamment dans les secteurs en tension. L'accès des publics les plus vulnérables à un premier niveau de qualification est une priorité. Les parcours sont sécurisés grâce à la rémunération des stagiaires sans droit au chômage et à une aide forfaitaire versée dès l'entrée en formation.

CHIFFRES CLÉS

66 % des personnes

qui ont réalisé une action de formation qualifiante financée par la Région déclarent avoir accédé à un emploi au cours des six mois qui ont suivi.

13 386 personnes formées

en 2025 sur les dispositifs régionaux à destination des demandeurs et demandeuses d'emplois.

9 579 euros : somme moyenne investie en 2025 par la Région pour financer le parcours d'un ou une stagiaire réalisant une formation qualifiante (hors rémunération).

REDIMENSIONNER LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE LA FORMATION

La contraction des financements de l'État est réelle. En 2025, la Région a anticipé la baisse de 10 millions d'euros des recettes du Pacte prévue pour 2026, en ajustant progressivement ses dispositifs : réduction du nombre de places selon les marchés et adaptation des nouvelles commandes. En décembre, un nouveau cadre d'intervention a été adopté, incluant une révision des barèmes de rémunération. Ces ajustements ont été menés tout en préservant la qualité pédagogique, le respect des cahiers des charges et la capacité d'innovation des dispositifs.

INDUSTRIE : ZOOM SUR UN DISPOSITIF RÉGIONAL QUI FONCTIONNE

Le dispositif de formation « production Industrielle », à destination des demandeurs et demandeuses d'emploi, est coconstruit avec les entreprises des secteurs de l'industrie (métallurgie, santé, luxe, agroalimentaire) pour répondre



précisément à leurs besoins de main d'œuvre qualifiée. Alliant théorie en centre de formation et immersion professionnelle, ce parcours garantit aux stagiaires une certification ciblée et un accès privilégié à l'emploi au sein des structures partenaires. Lancé en janvier 2024, ce dispositif a permis de former presque 240 personnes dans une cinquantaine d'entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

RÉGION ET DÉPARTEMENTS : FAIRE VIVRE UN PARTENARIAT RENFORCÉ À TRAVERS LES PROTOCOLES INSERTION-FORMATION

Ces protocoles représentent un partenariat clé pour la Région dans le cadre de sa compétence en matière de formation des demandeurs et demandeuses d'emploi. L'objectif est de faciliter l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi (bénéficiaires du RSA) en mettant un accent particulier sur la formation.

En novembre 2025, une journée d'échanges s'est tenue à Dijon (21). Elle a réuni plus d'une trentaine de personnes, avec la présence de l'ensemble des huit conseils départementaux. Cette rencontre a permis un partage des pratiques et des modes de fonctionnement.

DITES-LE-NOUS UNE FOIS

« Dites-le-nous une fois » a pour objectif de simplifier la vie des usagers et des usagères, de leur faire gagner du temps et de renforcer l'efficacité du service public. Une seule déclaration suffit désormais pour que les administrations partagent les informations nécessaires, supprimant ainsi les démarches répétitives. En 2025, la Région a accentué cette démarche dans le cadre de sa politique de formation des demandeurs et demandeuses d'emploi, permettant d'optimiser le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires.

2. FORMER LE PERSONNEL SALARIÉ ET FACILITER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'axe formation de la direction de l'orientation et des parcours professionnels vise à encourager et faciliter le recours à la formation tout au long de la vie, tout en garantissant une égalité d'accès à l'offre sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière est portée aux personnes salariées les plus fragiles, ainsi qu'à la valorisation des compétences acquises par l'expérience.

CHIFFRES CLÉS

8 points relais conseils

VAE (validation des acquis de l'expérience)
actifs en Bourgogne-Franche-Comté.
1 500 personnes conseillées en VAE,
dont deux tiers sont des femmes.

46 sessions de formation à destination de 700 personnes dans le cadre de la formation collective à la création/reprise d'entreprise « Entreprendre en BFC ».

SOUTIEN À LA CRÉATION-REPRISE-TRANSMISSION EN AGRICULTURE

Le dispositif « stages accompagnés pour la reprise et la transmission en agriculture » (START'AGRI) porté par la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté vise à augmenter le nombre d'installations par la mise en place de périodes de formation et de stages sur des exploitations. Il permet à des personnes de tester leur projet en situation réelle.

SOUTIEN À LA FORMATION DES PERSONNELS DES ENTREPRISES

La Région a diversifié son engagement avec le lancement d'un appel à projets « compétences actives » autour de trois axes clés : l'accompagnement des travailleuses et travailleurs expérimentés, les conditions d'accueil en entreprise, et l'intégration de l'intelligence artificielle (10 projets ont été retenus).

INGÉNIERIE DE PROJETS DE FORMATION

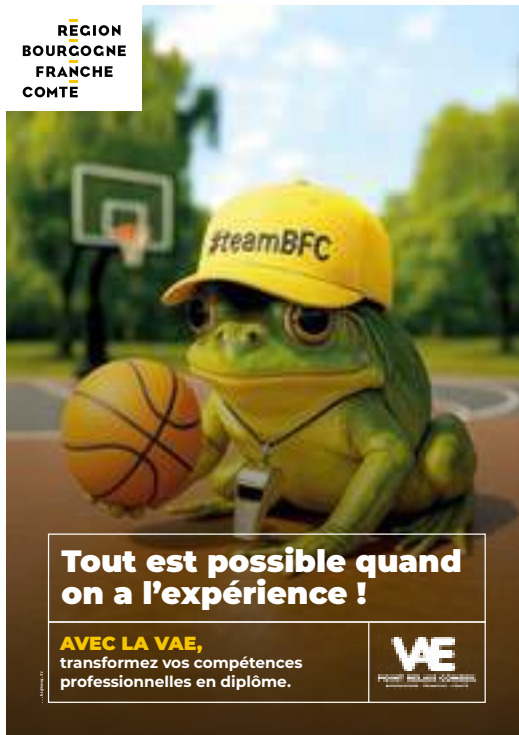
Le programme « France 2030 » régionalisé permet de soutenir des projets de conception d'offres nouvelles de formation, en lien avec des besoins des territoires, des entreprises des filières de notre région. En 2025, 2,825 millions d'euros ont été versés sur les quatre projets sélectionnés depuis 2022 :

- Inov'A Campus (Institut européen des compagnons du tour de France, Mouchard – 39)
- Microtech-Booster (CMQ MSI)
- projet API (Université Bourgogne-Europe)
- projet SEEQ (pôle Véhicule du futur)

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

En 2025, la Région a renouvelé son cadre d'appui à la VAE pour faciliter l'accès des demandeurs et demandeuses d'emploi et fluidifier leurs parcours via quatre prestations complémentaires :

- information et conseil via les huit points relais conseil (PRC) : service ouvert à tous et toutes, assurant orientation et informations sur les certifications,
- accompagnement collectif pour publics fragiles,
- aide individuelle pré-jury ou post-jury (VAE hybride),
- accompagnement personnalisé (PASS'VAE).



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**Tout est possible quand
on a l'expérience !**

AVEC LA VAE,
transformez vos compétences
professionnelles en diplôme.

VAE
POINT RELAIS CONSEIL
Bourgogne-Franche-Comté

3. RENFORCER LES FORMATIONS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), adopté en 2023, définit la stratégie de la Bourgogne-Franche-Comté pour structurer l'offre de formation des professionnelles et professionnels des secteurs paramédical et social. Il répond aux enjeux d'aménagement du territoire, tout en visant à renforcer l'articulation entre besoins en emploi et offre de formation. La Région cherche à harmoniser les voies d'accès, diversifier et rendre complémentaires les parcours, ouvrir de nouvelles filières, moderniser les équipements et pratiques pédagogiques.

CHIFFRES CLÉS

9 868 élèves au sein des écoles et instituts des FSS (formations sanitaires et sociales) financés par la Région.

609 lycéennes et lycéens de 35 établissements présents à la deuxième journée « aide-soignant, un parcours pour la vie ».

529 693 euros d'investissements bénéficiant à 9 écoles / instituts.

2 153 bourses dans le secteur paramédical et maïeutique et 336 dans le social attribuées en 2025.

FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES ET INSTITUTS PARAMÉDICAUX

La Région finance le fonctionnement des instituts et des écoles paramédicales et en travail social, ainsi que les départements de maïeutique et de rééducation des universités. Ainsi, au titre de sa compétence de droit commun, la Région soutient :

- 18 écoles publiques paramédicales gérées par 18 centres hospitaliers,
- deux départements maïeutiques relevant des UFR santé des universités Marie et Louis Pasteur et Bourgogne Europe,
- un département des métiers de la rééducation relevant de l'UFR santé à Besançon (25).

La Région attribue également des bourses sur critères sociaux aux étudiantes et étudiants suivant une formation paramédicale, maïeutique et en travail social.

OUVERTURE DE FORMATIONS

2025 a été marquée par l'ouverture effective, en septembre, de deux nouvelles formations en santé : les cursus de manipulateur et manipulatrice en radiologie à Montbéliard (25), d'orthoptiste à Besançon (25) et Dijon (21). Cette création répond à la pénurie constatée dans ces métiers et s'inscrit pleinement dans l'ambition « innovation - expérimentation » dédiée à l'ouverture de filières jusqu'ici absentes dans la région.

DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'EMPLOI

En 2024-2025, 535 personnes en recherche d'emploi ont démarré leur formation pour le sanitaire et 157 pour le social, au travers d'une prise en charge par la Région qui a notamment financé 362 places en parcours complet de formation du personnel aide-soignant.

IMMERSION POUR LES ÉLÈVES DES LYCÉES

Entre janvier et avril, huit journées immersives ont été organisées dans les écoles d'aides-soignantes et d'aides-soignants, une par département, à destination de lycéennes et lycéens en filières Sapat (services aux personnes et aux territoires) et ASSP (accompagnement, soins et services à la personne). Objectif : renforcer l'attractivité de ce métier.

EQUIPEMENT DES ÉCOLES ET INSTITUTS PARAMÉDICAUX

La Région s'attache à adapter les locaux et les équipements des structures de formations et garantir une qualité d'enseignement de haut niveau. Ainsi en 2025, ont été entre autres financés :

- des travaux de rénovation bénéficiant à l'IRTS (institut régional du travail social) de Besançon (25), l'IRFSS (institut régional de formation sanitaire et sociale) Croix-Rouge site de Lons-le-Saunier (39) et l'Ifsi (institut de formation en soins infirmiers) de Semur-en-Auxois (21),
- des mannequins pour le département maïeutique de l'Université Bourgogne Europe (UBE) à Dijon (21),
- des équipements pour l'ouverture de la filière orthoptie à l'UBE et à l'Université Marie et Louis Pasteur à Besançon (UMLP) à Besançon (25),
- des équipements pour la filière masso-kinésithérapie à l'UMLP à Besançon (25).



II . RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'ÉDUCATION ET DES SOLIDARITÉS





A. CONFORTER LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Sresri) BFC 2025-2030 acte une stratégie ambitieuse pour améliorer la réussite des études, la qualité de vie et le bien-être des étudiantes et étudiants, et le soutien à la recherche et à l'innovation sur les 14 sites universitaires. Il ambitionne de faire de la région un territoire attractif, innovant et engagé face aux défis climatiques, sociaux et environnementaux, et à réduire la précarité étudiante, lutter contre les inégalités et éclairer tant les citoyennes et citoyens que les décisions publiques.

CHIFFRES CLÉS

73 projets de recherche soutenus.

2 275 bénéficiaires d'une bourse de mobilité internationale des jeunes en 2025, 82,5 % partant pour la première fois à l'étranger.

25 initiatives d'associations étudiantes accompagnées.

124 participantes et participants à la première rencontre des partenaires de la vie étudiante.

6 personnes en doctorat et 4 en postdoctorat, en itinéraire « chercheur entrepreneur ».

17 projets innovants issus de la recherche détectés et analysés pour leur valorisation.

CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2021/2027

23,8 millions d'euros ont été engagés en 2025 pour cinq opérations réparties sur le territoire :

- structuration d'un campus consacré aux arts et humanités sur le site Maret à Dijon (21) - participation Région : 8,8 millions d'euros (dont 3 millions dans le cadre du dispositif « Territoires en action »),
- rénovation de la cité étudiante « Beaune » à Dijon (21) - 8 millions d'euros d'investissement régional,
- extension et réaménagement des locaux de Supmicrotech à Besançon (25) - 2,6 millions d'euros,
- rénovation énergétique du bâtiment « Pont » de l'UTBM (université de technologie de Belfort-Montbéliard) sur le site de Sévenans (90) - 3,5 millions d'euros,
- rénovation d'un bâtiment de l'Éco-campus Nord-Franche-Comté - 900 000 euros de subvention régionale.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les dispositifs régionaux de mobilité internationale constituent le seul volet d'Esri (enseignement supérieur, recherche et innovation) s'adressant directement aux familles et aux jeunes, avec une sélection fondée sur des critères sociaux. En 2025, deux évolutions ont été introduites : l'incitation à une mobilité durable et la prise en compte des situations de handicap.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Près de 6,1 millions d'euros ont été attribués via le dispositif « structuration de la recherche » : projets centrés sur l'intelligence artificielle, la transition énergétique, l'hydrogène, la biodiversité, les maladies cardio-métaboliques ou dégénératives, etc. Dans ce cadre, 19 projets ont été soutenus, principalement dans le domaine des sciences humaines et sociales, par le dispositif « envergure amorçage ».

Neuf projets ont été soutenus au titre du dispositif « recherche clinique et translationnelle » sur des thématiques de recherche variées : cancer, biothérapies, génétique, écoute des besoins des patientes et patients et évaluation du fardeau médicamenteux, etc.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Dix candidates et candidats retenus en 2025 pour suivre le parcours « itinéraire chercheur entrepreneur » (ICE).
- Aide régionale à l'incubateur Deca-BFC pour l'émergence de start-ups issues ou en lien avec la recherche.
- Quatre projets de maturation technologique soutenus notamment à travers la fondation FC'Innov.
- Soutien de projets laboratoire/entreprise dans le cadre du fonds régional d'innovation (FRI) en collaboration avec la direction de l'économie.

CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La Région a organisé son septième forum régional de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) qui s'est tenu le 12 juin à l'Écomusée de la Bresse bourguignonne à Pierre-de-Bresse (71) sur le thème « recherche[s] & médiation[s] ». Le programme a mis en avant plusieurs projets mêlant patrimoine, création artistique, innovation scientifique et médiation, ainsi que l'exposition Hydrogène du Pavillon des sciences, soutenue par la Région.



B. MODERNISER LES LYCÉES ET LES ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

I. GÉRER LE PATRIMOINE DES LYCÉES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région, propriétaire et maître d'ouvrage, doit entretenir, moderniser et rendre accessibles les 128 lycées du territoire. Ce patrimoine, qui exige des investissements importants, apparaît aujourd'hui surdimensionné en raison de la baisse des effectifs et des projections démographiques à l'horizon 2038, malgré quelques fusions et rationalisations.

Dans la gestion de ce parc immobilier, la Région poursuit trois priorités qui structurent sa politique d'investissement : garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes, renforcer la sobriété énergétique des bâtiments et adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques.



RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION DES LYCÉES

La Région a poursuivi son programme de restructuration et de réhabilitation de son parc immobilier scolaire avec dix grosses opérations de travaux achevées en 2025 dont :

- la modernisation des locaux du site des Oratoriens au lycée Hyacinthe-Friant à Poligny (39) - 14,4 millions d'euros,
- la rénovation des bâtiments administration-externat du lycée Le Castel à Dijon (21) - 11,85 millions d'euros,
- la modernisation de l'internat du lycée Pergaud à Besançon (25) - 15,5 millions d'euros,
- l'accompagnement de la fusion des deux lycées et l'intégration de l'Ifsi au lycée Claudie-Haigneré à Blanzay (71) - 9,84 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS

En plus des opérations de maintien en état du patrimoine,

62 grosses opérations

de restructuration et réhabilitation des lycées ont été effectuées pour un montant d'opérations de

158 millions d'euros.

23 projets de solarisation

(dont 11 toitures photovoltaïques et 12 ombrières de parking ou de préau) pour 15 millions d'euros.

6 millions d'euros

mandatés sur la mise en accessibilité des établissements.

224 sites pour 1 400 bâtiments pour une superficie de

2,3 millions de m²

INAUGURATION DE L'INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ PAULETTE-GUINCHARD (IFPS) DE BESANÇON (25)

Les locaux d'enseignement pour les formations des personnels soignants et paramédicaux du CHRU - Besançon étaient implantés sur deux sites dans la ville de Besançon (25) : l'hôpital Saint-Jacques et le site des Tilleroyes. La Région a donc construit un bâtiment unique de plus de 7 000 m² d'un montant de 31 millions d'euros regroupant les différentes filières et permettant de mutualiser les ressources, les moyens et les équipements. Cette structure unique, inaugurée en mars 2025, accueille désormais 1 000 étudiantes et étudiants des différentes filières des professions de santé.



OPÉRATION DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU LYCÉE XAVIER-MARMIER À PONTARLIER

La mise en accessibilité des établissements est une obligation pour la Région. A fin 2025, 131 sites étaient en accessibilité partielle, 38 en accessibilité totale. Exemple à Pontarlier (25) : un investissement de 3,4 millions d'euros pour rendre l'établissement totalement accessible : création d'un ascenseur, mise en conformité des cages d'escaliers, création de trois rampes, etc.

TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE DU LYCÉE DU BOIS DE MOUCHARD

Exemple concret d'engagement dans la transition écologique : le lycée du bois de Mouchard (39) est aujourd'hui en mesure de fournir une production annuelle électrique de 180 000 kilowattheures. La mise en service officielle a eu lieu le 20 juin 2025. La production d'électricité est autoconsommée, et le surplus vendu.

GESTION DES DONNÉES PATRIMONIALES DES LYCÉES

Pour permettre aux nouvelles recrues de la direction du patrimoine et de la gestion immobilière de mieux appréhender l'ensemble des outils et des processus liés à la gestion patrimoniale des lycées, un recueil des applicatifs et sources de données livrables et indicateurs (Rasli) a vu le jour en mars 2025. On y trouve par exemple le contenu et la finalité de chacun des logiciels, une cartographie de tous les systèmes d'information, etc. Ce qui permet de centraliser les données, de les sécuriser, et surtout d'homogénéiser les documents de travail et les procédures.

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME STONAL

La Région a acquis en 2023 la plateforme de gestion patrimoniale Stonal pour centraliser les données des bâtiments. Le marché Topo/Delim pour la mise à jour des plans a été notifié le 12 février 2025, permettant leur mise à disposition via une plateforme collaborative. Stonal est désormais accessible aux directions des lycées et du numérique éducatif. À ce jour, 578 comptes d'utilisation ont été créés.



2. FAIRE FONCTIONNER ET ÉQUIPER LES LYCÉES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région exerce, conformément au code de l'éducation, la responsabilité des lycées publics sur son territoire. À ce titre, elle assure construction, rénovation, maintenance, équipements pédagogiques et numériques, restauration, hébergement, entretien des établissements et appui aux politiques éducatives. La collectivité intervient également pour assurer un soutien complémentaire aux lycées privés. En 2025, 100,3 millions d'euros ont été mandatés pour le fonctionnement et l'investissement.

CHIFFRES CLÉS

103 236 jeunes répartis dans 202 établissements (publics et privés confondus).

58,25 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement pour les 128 lycées publics de la région.

Plus de **4,4 millions d'euros** ont été mobilisés en 2025 pour soutenir le pouvoir d'achat des familles (des lycées publics et privés) : ressources pédagogiques, premiers équipements professionnels et aide à la restauration (tarification sociale).

960 000 euros débloqués pour moderniser les salles de sciences dans les lycées.

10,57 millions de repas servis.

16 201 élèves internes accueillis dans 113 internats des lycées publics de la région (taux d'occupation moyen de 81 %).

PREMIERS ÉQUIPEMENTS DES ÉLÈVES

Le dispositif soutient les familles d'élèves en formations professionnelles en finançant leurs premiers équipements (matériel, outillage, tenues et protections). Il vise à renforcer le pouvoir d'achat, l'égalité d'accès à la formation et l'autonomie des établissements. Doté d'environ 930 000 euros par an, il bénéficie à 163 établissements et 14 078 élèves, souvent originaires de milieux fragiles. Évaluée en 2025 par le cabinet Saulea, cette politique est jugée utile et simple, avec des recommandations de simplification et de souplesse que la Région prévoit d'adopter d'ici la rentrée 2026-2027.

LYCÉES PRIVÉS

En mai 2025, la Région a acté une modification du règlement d'intervention pour les lycées privés. Elle réserve désormais ses subventions d'investissement aux établissements privés agricoles locaux sous contrat (MFR - maison familiale rurale, etc.). Pour 2025, la dotation de 500 000 euros est répartie à 70 % pour les MFR et 30 % pour les autres établissements.

Ainsi, 19 dossiers d'équipements et huit dossiers de travaux ont été traités en 2025.

DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE

Cette année, la Région a attribué 58,25 millions d'euros de dotation de fonctionnement à 128 lycées publics, en tenant compte des effectifs, des surfaces, des formations et des coûts énergétiques. Ce montant, en hausse de 26 % par rapport à 2024 malgré un contexte économique contraint, garantit le fonctionnement des établissements face à l'inflation et à la hausse des charges, tout en soutenant la qualité de l'accueil et de l'enseignement.



CARTE DES FORMATIONS

Chaque année, la Région actualise l'offre de formations professionnelles en concertation avec les autorités académiques. En 2025, une ouverture emblématique a été décidée : un BTS aéronautique à Luxeuil (70), répondant au fort besoin local lié au développement annoncé de la base aérienne.

INSTALLATIONS SPORTIVES

La Région met un point d'honneur à garantir la continuité de l'EPS (éducation physique et sportive), l'égalité d'accès au sport et le respect du code de l'éducation. Elle finance l'accès des lycéennes et lycéens aux gymnases, piscines, stades, lorsque les établissements n'en disposent pas, via des conventions avec les collectivités propriétaires. 905 269 euros ont été débloqués en 2025 pour les financer.

TARIFICATION SOCIALE DE LA RESTAURATION

Le dispositif vise à réduire le reste à charge des familles, soutenir le pouvoir d'achat et éviter le renoncement à la demi-pension ou à l'internat, pour :

- 10 467 élèves bénéficiant d'une bourse, pour un montant total déduit des factures de 2 338 370 euros.
- 859 familles non boursières à revenus modestes, pour un montant total déduit des factures de 154 510 euros.

3. DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La loi du 8 juillet 2013 (« loi Peillon ») fait du numérique un levier majeur pour transformer l'école et favoriser la réussite de tous les élèves. Dans ce cadre, la Région Bourgogne-Franche-Comté mène depuis plusieurs années une politique globale de développement des outils numériques dans les lycées. Elle assure l'acquisition, la maintenance et le bon fonctionnement des équipements, ainsi que la gestion quotidienne des systèmes d'information. Son objectif est de renforcer les usages éducatifs du numérique et d'accompagner les communautés éducatives dans cette évolution.

CHIFFRES CLÉS

5,3 millions d'euros consacrés en 2025 à l'acquisition et au renouvellement des équipements informatiques des lycées dont le parc informatique est composé de **40 000 machines**.

17 nouveaux lycées raccordés au réseau ultra haut-débit régional Bourgogne-Franche-Comté Connect (76 lycées raccordés sur 128).

101 lycées disposent d'une liaison de fibre optique (FFTH).



ESPACE NUMÉRIQUE ÉCLAT-BFC

Cet espace numérique de travail intègre des services de communication, de partage de documents et de travail. Il permet également d'accéder aux manuels et supports numériques. Pour la partie lycées, la plateforme se compose de plus de 253 000 comptes dont :

- près de 140 000 comptes de familles,
- près de 8 000 comptes d'élèves,
- près de 10 600 comptes de personnel pédagogique.

Le développement de cet espace numérique de travail est vertueux. Il permet de réduire la consommation de papier (dématérialisation des documents : cahiers de texte, devoirs, bulletins, etc.), de réduire les déplacements (réunions parents-corps enseignant, ou conseils de classe partiellement organisés en ligne) et l'empreinte carbone.

ÉVOLUTION MÉTIER : AMIR DEVIENT CESIL

Une nouvelle appellation pour un métier en évolution : les agents et agentes de maintenance informatique régionale (Amir) sont désormais appelés chargées ou chargés d'exploitation des systèmes informatiques des lycées (Cesil). Ils assurent le maintien en condition opérationnelle des systèmes d'information au sein des lycées de la Région. Ce changement de nom traduit une volonté d'harmoniser leur titre avec leurs missions.



RÉSEAU DES FORMATEURS ET FORMATRICES INTERNES

Les administrateurs et administratrices systèmes et réseau, ainsi que certains Cesil volontaires, ont construit et dispensé des formations techniques à leurs collègues. Ainsi, elles et ils ont acquis ou développé de nombreuses compétences : pédagogiques, de communication, relationnelles (empathie, bienveillance, confiance en soi, gestion du stress), compétences organisationnelles, ainsi que compétences liées à l'expertise métier.

INVESTISSEMENTS NUMÉRIQUES DANS LES LYCÉES

En 2025, la Région a notamment financé :

- une solution antivirus déployée dans les 128 lycées (210 000 euros sur trois ans, dépense jusque-là prise en charge par l'État),
- le renouvellement des serveurs des lycées agricoles (280 000 euros),
- le renouvellement des postes informatiques des lycées (2 820 écrans, 5 015 ordinateurs fixes, 1 173 portables) pour un montant total d'environ 2,4 millions d'euros.

Par ailleurs, elle a validé 12 projets numériques innovants pour un montant global d'environ 213 000 euros. Ces projets, qui font appel à l'utilisation de solutions numériques (équipements, logiciels, ressources, etc.), permettent d'impulser une nouvelle dynamique dans la transmission des savoirs et de créer, de développer de nouvelles pratiques numériques d'appropriation des connaissances et des compétences.



C. ADAPTER L'ORIENTATION ET L'APPRENTISSAGE AUX BESOINS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du plan de mandat 2021-2028, la direction de l'orientation et des parcours professionnels déploie son action autour de différents axes stratégiques :

- l'orientation pour laquelle la Région coordonne les structures intervenant auprès des actifs et actives et développe une stratégie visant à améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre de services.
- l'apprentissage pour lequel la Région n'assure plus le pilotage direct des CFA (centres de formation des apprentis), mais conserve un rôle majeur à travers un levier financier destiné à soutenir l'aménagement du territoire, l'innovation pédagogique et l'accès à l'apprentissage.

CHIFFRES CLÉS

**4 400 offres de stages
et 2 800 candidatures**

répertoriées sur le site régional
stages.bourgognefranchecomte.fr

9,3 millions d'euros affectés
pour soutenir les CFA. 57 % pour la rénovation
et les mises aux normes, 27 % pour les
équipements pédagogiques et 17 %
pour la construction.

SOUTIEN AUX ÉLÈVES APPRENTIS EN DIFFICULTÉ

51 projets ont été accompagnés pour une enveloppe de 1,68 million d'euros afin de soutenir les jeunes en situation de fragilités. L'objectif est d'éviter les abandons de formation.

UN NOUVEAU BÂTIMENT ÉCOLE DES MÉTIERS DIJON-MÉTROPOLE

L'École des métiers Dijon-Métropole, située à Longvic (21), a démoli des anciens locaux, devenus inadaptés, pour construire un bâtiment neuf, respectueux de l'environnement. Le projet de 6,55 millions d'euros a été subventionné par la Région à hauteur de deux millions d'euros.

SALON DE L'ORIENTATION

Le salon Explore les métiers a eu lieu les 19 et 20 mars 2025 au parc des expositions de Dijon (21). Porté par la Région et co-financé par le FSE (fonds social européen), cet événement vise à faire découvrir à tous les publics en voie d'orientation les métiers, de la manière la plus ludique et immersive possible. 14 000 visiteurs et visiteuses ont pu y découvrir 100 métiers.

ASSISES RÉGIONALES DE L'ORIENTATION

Plus de 150 acteurs et actrices de l'orientation se sont réunis à Besançon, à l'occasion des assises régionales de l'orientation 2025. Cette journée, dédiée aux échanges et à l'apprentissage collectif, a constitué un temps fort de coordination du monde de l'orientation.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE DES MÉTIERS

Un accompagnement complet a été mis en place pour préparer 56 jeunes dans 50 métiers à la compétition nationale des métiers Worldskills France : entraînements intensifs, suivi physique et mental, esprit de cohésion, coaching, etc. Cette mobilisation a permis de remporter 29 médailles.



D. ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a confirmé en 2025 son rôle majeur dans l'accompagnement des actrices et acteurs culturels dans leurs projets de production, de création et de diffusion d'œuvres sur le territoire et de médiation en direction des différents publics. Elle participe au développement d'un écosystème qui reste hétérogène, entre structures labellisées, équipes artistiques au rayonnement national et local et associations implantées dans des communes rurales. Les financements de la Région portent essentiellement sur le fonctionnement, favorisant la pérennisation des organisations et leur installation durable sur le territoire.

Dans le domaine du patrimoine, la structuration de la filière se poursuit autour des enjeux de coopération, de partage des ressources, de structuration des réseaux. Les travaux d'inventaire permettent la diffusion des connaissances au plus grand nombre. De son côté, le château de Châteauneuf (21) profite d'un engouement renouvelé de la part du public.

CHIFFRES CLÉS

128 festivals et manifestations culturelles soutenus en 2025 dans toutes les disciplines (théâtre, musique, cirque, littérature, cinéma, etc.).

10 000 euros de subvention complémentaire pour les sept Smac (scènes de musiques actuelles).

42 chantiers patrimoniaux soutenus en 2025, dont 21 chantiers de bénévoles (66 000 euros), 5 chantiers archéologiques (42 500 euros), 16 d'insertion (192 170 euros).

Le Gip Café culture a fêté ses **10 ans** : 48 contrats d'artistes et techniciens ont pu être aidés en 2025.

20 000 élèves de lycée ou en apprentissage ont bénéficié d'un dispositif d'EAC (éducation artistique et culturelle) dans leur établissement.

142 605 euros pour accompagner **14 expositions** dans le cadre du soutien aux expositions des musées de France - dont deux labellisées d'intérêt national à Pierre-de-Bresse (71) et Nevers (58).

SOUTENIR LA CRÉATION ET LA DIFFUSION

En 2025, la Région a poursuivi son engagement en faveur du secteur culturel en soutenant des structures ressources, une trentaine de scènes labellisées et un réseau de lieux intermédiaires dédiés à la diffusion. Elle accompagne également les compagnies, ensembles musicaux et artistes plasticiens et plasticiens, de l'émergence à la production, grâce à des aides au fonctionnement, à la résidence ou au projet. La présence à Avignon participe à l'élargissement de leurs réseaux professionnels. Les scènes labellisées, centres d'art, festivals et manifestations littéraires garantissent une place aux artistes de la région dans leurs programmations. En fin d'année, des conventions ont été conclues avec le réseau régional Affluences et l'office national de diffusion artistique (Onda), dont la mise en œuvre se poursuivra en 2026 et 2027. La Région maintient par ailleurs ses partenariats avec des structures nationales dans les domaines du cinéma (fonds d'aide à la production à hauteur de 2 millions d'euros), du livre et de la musique.

RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Chaque année, la Région soutient des chantiers de restauration d'envergure sur des monuments historiques à forte valeur patrimoniale et à rôle structurant à l'échelle régionale, comme les sites de Vézelay (89) ou de La Charité-sur-Loire (58). Ces aides permettent notamment la conduite de projets majeurs, tels que la restauration de la collégiale de Semur-en-Auxois (21) ou la transformation de l'abbaye de Luxeuil (70) en centre de congrès.

La Région accompagne également des chantiers patrimoniaux variés, allant de fouilles (site gallo-romain des Villards-d'Héria - 39), à des travaux de restauration menés avec des entreprises d'insertion (ruines du Castel Saint-Denis à Chassagne-Saint-Denis - 25), ainsi que des expositions d'intérêt national contribuant à la valorisation du patrimoine. En 2025, elle a aussi soutenu neuf projets de patrimoine régional exceptionnel, pour un montant total de 790 000 euros : Cîteaux (21), Maison Pasteur à Arbois (39), Chalon-sur-Saône (71), La Charité-sur-Loire (58), etc.



PERMANENCE ARTISTIQUE SUR LES TERRITOIRES

Le dispositif de développement culturel territorial, l'un des plus récents de la politique culturelle régionale, permet de soutenir de nombreuses initiatives sur l'ensemble du territoire et notamment en ruralité, en mettant l'accent sur la participation de la population, l'attention portée aux publics les plus fragiles et la garantie du professionnalisme des intervenantes et intervenants. La création du palier II du volet projets de territoire en 2024 permet de soutenir le fonctionnement de cinq associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des actions culturelles sur leur territoire (de 8 000 à 12 000 euros).

En 2025, 13 communes et associations ont bénéficié d'un soutien à l'investissement pour améliorer les conditions d'accueil du public et des artistes, permettant ainsi aux établissements de maintenir leur niveau technique.



E. DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région poursuit son action en termes d'aménagement sportif durable du territoire. Elle apporte son soutien à des projets d'équipements sportifs respectant les objectifs de transition énergétique et écologique et aux clubs sportifs engagés dans des projets renouvelés.

Dans le cadre des Cos (contrats d'objectif sportif), la Région a soutenu 60 ligues et comités sportifs en 2025 : emplois, fonctionnement des structures de haut niveau, accès au sport pour les publics éloignés ou empêchés, actions de sensibilisation sur les violences dans le sport, journées de découverte des disciplines, développement de la pratique sportive féminine (gratuité de la licence, stage et compétition spécifiquement féminine, etc.) et de l'accès aux fonctions dirigeantes.

29

CHIFFRES CLÉS

La Région a soutenu
130 manifestations en 2025
(dans 37 disciplines différentes)
pour un montant global de 667 400 euros.

44 équipements sportifs
ont été subventionnés en 2025
à travers la région.

NON À LA VIOLENCE

La Région apporte son soutien au comité régional olympique et sportif Bourgogne-Franche-Comté dans ses actions pour la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences dans le sport. 2025 a notamment marqué la poursuite de la diffusion du kit d'affichage « lutte contre les violences dans le sport » sur le territoire, support de communication compact et pratique pour sensibiliser un large public.





AIDE À L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE

La Région réduit le coût d'accès à la pratique sportive en club pour les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel ou psychique (remboursement des frais d'affiliation aux fédérations handisport et sport adapté). La Région soutient également les associations sportives scolaires des lycées affiliées à l'UNSS (union nationale du sport scolaire). 124 associations sportives scolaires lycéennes ont ainsi été soutenues en 2025.

SOUTIEN AUX STRUCTURES SPORTIVES

La Région intervient de plusieurs manières auprès des structures sportives :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives sur le territoire,
- aide à l'acquisition de véhicules de transport collectif (minibus), notamment pour le transport des jeunes sportifs et sportives (qui permet de réduire les émissions de CO₂ et les coûts de déplacement),
- aide au fonctionnement des centres de formation des clubs professionnels de la région : huit dont quatre clubs féminins,
- soutien aux clubs évoluant au plus haut niveau sportif dans un championnat professionnel : 14 dont deux clubs féminins et trois clubs handibasket,
- aide aux projets : 24 clubs ont été soutenus en 2025 pour par exemple amener les publics éloignés ou empêchés à une pratique sportive ou répondre aux priorités régionales (égalité femmes/hommes, handicap, transition écologique, etc.),
- mise en avant de la visibilité de la Région lors des matchs joués par les équipes professionnelles via l'achat de prestations : logo sur écrans géants, textile, pannautique, etc.



AMÉNAGEMENT SPORTIF DU TERRITOIRE

Le programme contribue à mailler le territoire d'équipements sportifs de qualité, selon une répartition équitable et en visant à :

- prendre en compte les carences pointées par le diagnostic du projet sportif territorial en 2022,
- prendre en compte les projets émanant des territoires.

F. ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ, LA VIE ASSOCIATIVE ET L'AUTONOMIE DES JEUNES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a poursuivi en 2025 son soutien aux projets « jeunesse », visant à encourager la participation des jeunes et leur engagement citoyen dans divers domaines (culture, sport, santé, lutte contre les discriminations, etc.).

Elle soutient également les actions renforçant l'égalité femmes-hommes, la laïcité, la citoyenneté ou la lutte contre les discriminations, via une aide spécifique.

Les dispositifs régionaux appuient enfin un secteur associatif fragilisé, nécessitant sécurisation des emplois et accompagnement.

CONSULTATIONS « MA RÉGION POUR DEMAIN »

Dans le cadre du troisième cycle de « ma Région pour demain 2025-2026 », la Région invite les 15-30 ans à débattre et proposer des actions autour des politiques culturelles régionales. Copiloté avec le Crajep (comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire), le dispositif repose sur des consultations menées dans des espaces de participation répartis dans les huit départements, puis sur un temps de restitution au siège de la Région.

SOUTIEN AU RÉSEAU INFOS-JEUNES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Région finance la mission d'intérêt général « information jeunesse », aide au déploiement de la carte Avantages jeunes (90 000 titulaires), soutient le comité local d'aide aux projets, la diffusion du magazine Topo (journal destiné aux jeunes), les missions d'accueil et d'animation, le déploiement des sites internet. La Région participe aussi au financement de bons d'achat en librairie et d'abonnement gratuit en bibliothèque/médiathèque pour les titulaires de la carte Avantages jeunes.



EMPLOIS D'UTILITÉ SOCIALE

Chaque année, ce dispositif continue d'être sollicité par un grand nombre d'associations de tous les secteurs (culture, éducation populaire, sports, solidarité, environnement, agriculture, etc.) : 217 aides à l'emploi attribuées en 2025, dont 13 aides aux emplois structurants pour un montant total de 1,696 million d'euros.



CHIFFRES CLÉS

150 000 euros de subventions de fonctionnement attribués à 4 associations dans le cadre des programmes de service civique.

Près de **2 000 postes d'utilité sociale** ont été soutenus depuis 2019.

1 155 dossiers d'aide au permis de conduire ont été instruits en 2025.

SOUTIEN AU COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CRAJEP)

L'aide régionale au Crajep permet d'accompagner le dynamisme associatif sur le territoire et d'aider à la coordination de l'action des structures locales dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la famille, de la vie étudiante, de la solidarité internationale, du sport et de la culture.

2025 aura été marqué par la signature de la première convention pluriannuelle avec le Crajep Bourgogne-Franche-Comté.

C. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les politiques territoriales régionales s'articulent autour de quatre piliers : les territoires de projet, les petites centralités, les ruralités et les quartiers urbains prioritaires. Les interventions en matière de développement local et d'aménagement du territoire se combinent avec des interventions dans le domaine de la santé, pour favoriser l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

CHIFFRES CLÉS

3 projets d'accueil de « docteurs juniors ».

7 contrats locaux de santé (CLS) soutenus.

20 postes soutenus sur la thématique santé dans les territoires (ingénierie thématique ciblée porteuse des priorités régionales et des ambitions locales).

- 32 400 euros ont servi à la constitution d'une équipe traitante accompagnante par la FEMaSCo-BFC. Ce projet vise à accompagner les jeunes médecins dans leur projet d'installation au sein d'une maison de santé pluriprofessionnelle.
- 14 450 euros ont été débloqués pour la création d'un cabinet de consultation pour l'accueil d'un « docteur junior » par le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) Val Fleuri (70). Le médecin actuel souhaitait pouvoir accueillir des juniors en stage. Pour cela, le SIVOM a créé un nouveau cabinet qui jouxte la salle d'attente actuelle. L'objectif final est de voir un ou une médecin généraliste s'installer et ainsi compléter le maillage territorial.
- 30 000 euros ont permis l'aménagement de deux cabinets de consultation pour l'accueil de « docteurs juniors » par la société interprofessionnelle de soins ambulatoires (Sisa) de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Jenny-d'Héricourt à Héricourt (70) dans un lieu mitoyen de ses locaux.

PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Au titre du plan régional santé environnement (PRSE), deux événements portant sur l'urbanisme favorable à la santé (UFS) ont été soutenus :

- l'Audab, agence d'urbanisme, partenaire et contributrice de la mise en œuvre du PRSE 4, a organisé à Dijon (21) le 7 octobre 2025 une journée régionale,
- le parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger a souhaité sensibiliser les spécialistes de la construction et de l'aménagement aux pratiques d'UFS en organisant un séminaire d'une journée à Morteau (25).

FONDS RÉGIONAL D'EXPÉRIMENTATION EN SANTÉ

Le fonds régional d'expérimentation en santé (FRES) est ouvert aux projets innovants en matière d'organisation de pratiques collaboratives et partenariales, et permettant les expérimentations sur des organisations nouvelles. Plusieurs projets ont été soutenus en 2025 :

- 9 600 euros ont été versés pour la formation des leaders des équipes en exercice coordonné par la fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné (FeMaSCo-BFC). Cette action vise à décliner en région deux sessions de cette formation pour permettre aux leaders et futurs leaders de renforcer leurs compétences pour mieux appréhender cette mission, la faciliter et mieux la sécuriser.



H. FAVORISER L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'égalité et la solidarité sont au cœur de l'action de la Région. Elles s'incarnent notamment au travers de la lutte contre les inégalités et les discriminations, et tout particulièrement celles liées au genre et aux handicaps.

Ces deux stratégies prioritaires sont détaillées dans le rapport annuel égalité femmes-hommes qui comporte à la fois un bilan et un plan d'actions, et intègre le plan pluriannuel d'égalité professionnelle, et dans la feuille de route handicap, engagement volontariste pluriannuel qui décrit les actions menées par la Région pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leurs familles

CHIFFRES CLÉS

353 personnes ont participé aux 8 événements mis en place par le Centre Emilie Mottet en 2025.

165 structures ont été référencées sur la plateforme numérique du Centre Emilie Mottet.

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE EMILIE MOTTET

Dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027, l'État et la Région ont créé le Centre Émilie Mottet, centre régional de ressources pour l'égalité femmes-hommes. Sa plateforme numérique, conçue comme un outil central d'information, de capitalisation et de coopération au service de l'égalité de genre, a été inaugurée le 19 juin 2025 à Besançon (25) et présentée ensuite dans les territoires pour en faciliter l'appropriation. Le centre a développé des formats de rencontres plus accessibles, notamment des webinaires, et renforcé sa communication grâce à de nouveaux supports et à une stratégie éditoriale consolidée sur les réseaux sociaux.

SENSIBILISATION DU PERSONNEL

En 2025, la délégation à la modernisation de l'action publique (DéMo) a continué de former les équipes de la Région, avec l'appui d'experts et d'expertes, à la méthode du « facile à lire et à comprendre » (Falc) et à la communication égalitaire.

Des événements ont également été organisés lors des dates-clés de l'égalité et de la diversité (20 ans de la loi handicap, printemps de l'égalité, etc.).

Par ailleurs, à la suite des résultats du baromètre social de la collectivité, des formations sur la lutte contre les violences et les discriminations ont été testées dans les lycées, auprès des équipes et des managers.



FRESQUE DE LA DIVERSITÉ

La fresque de la diversité, proposée au personnel régional, permet d'expérimenter les mécanismes cognitifs à l'œuvre en matière de discriminations, de découvrir des approches visant à les réduire et de débattre sur leur portée et leurs limites.

Six agentes et agents de la Région ont été formés pour en assurer l'animation. 58 personnes ont participé en 2025 à une fresque.

COMMUNICATION ÉGALITAIRE

La langue et la communication sont les reflets d'une société et de sa façon d'envisager le monde. Elles participent actuellement des inégalités entre les femmes et les hommes (invisibilisation des femmes, rôles sociaux de genre, etc.). Elles peuvent donc aider à faire avancer l'égalité réelle.

La Région, signataire du guide « Pour une communication sans stéréotype de sexe » du haut conseil à l'égalité (HCE), a poursuivi en 2025 la formation de ses personnels à la communication égalitaire.

180 personnes ont été formées au sein des services administratifs.





III. INTENSIFIER L'ENGAGEMENT DANS LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE



A. COP : LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ PLANIFIE SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA COP RÉGIONALE C'EST QUOI ?



Depuis décembre 2023, la Région a choisi de travailler aux côtés de l'État sur la démarche de planification écologique et de copiloter la Cop (conférence des parties) régionale avec les services de l'État en région. Cette démarche nationale vise à répondre aux engagements pris pendant les accords de Paris de 2025 durant lesquels la

France s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990).

En Bourgogne-Franche-Comté, la planification écologique est déclinée en une démarche de construction collective, partenariale, qui associe durablement l'ensemble des parties prenantes : collectivités, monde économique, associations, société civile, organismes de recherche et de formation, etc.

QUELLE MÉTHODE DE TRAVAIL EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

Après l'année 2024 qui a été consacrée à l'élaboration et la rédaction de la feuille de route, l'année 2025 a permis de formaliser et de partager le travail partenarial avec :

- l'adoption de la feuille de route de la Cop en assemblée plénière du conseil régional le 21 mars 2025 ;
- la présentation de la feuille de route lors d'une Cop plénière régionale qui a réuni plus de 400 personnes à Dijon (21) le 26 mai 2025, en présence du ministre de l'aménagement du territoire et des ruralités, François Rebsamen.

Cette feuille de route régionale de planification écologique intitulée « Mieux vivre en Bourgogne-Franche-Comté » est un document vivant, évolutif, amené à s'enrichir tout au long de la vie de la démarche. Elle contient 44 fiches actions organisées suivant les « six mieux » ainsi qu'un volet « mise en mouvement » qui vise un accompagnement coordonné des territoires.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Lors du second semestre 2025, les membres de la Cop sont entrés dans une nouvelle phase de la planification écologique, celle de la mise en œuvre de la feuille de route. Ainsi, plusieurs travaux ont été enclenchés :

- la mise en œuvre des 44 actions, dont le pilotage est partagé entre les membres de la Cop (État et ses opérateurs, Région, partenaires économiques, associatifs, etc.). À ce titre, des objectifs de réalisation à fin 2025 ont été fixés et l'année a été cadencée par des rendez-vous réguliers entre l'équipe de pilotage de la Cop et les pilotes. Un bilan de la première année de mise en œuvre de l'action a également été demandé à chaque pilote en fin d'année.
- la territorialisation de la planification écologique via l'émergence de projets locaux de transition et d'adaptation. Cela s'est d'abord traduit par l'organisation de forums territoriaux dans chaque département en juin et juillet, puis par l'identification de priorités départementales travaillées durant le second semestre.
- le lancement des quatre chantiers d'enrichissements thématiques identifiés dans la feuille de route : l'adaptation au changement climatique, les évolutions en termes d'emploi, de formation et de compétences, l'implication de la jeunesse dans l'engagement pour les transitions, la recherche d'une meilleure santé des habitants et habitantes, et des écosystèmes.

Afin d'informer les parties prenantes de la Cop et le grand public de l'avancement de la planification écologique, un site internet État-Région a été créé : cop-bfc-versdemain.fr



POUR EN SAVOIR PLUS :
cop-bfc-versdemain.fr

B. METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) est un outil de planification pour la mise en œuvre par les territoires de douze politiques publiques (habitat, gestion des déchets, équilibre des territoires, intermodalités, etc.). L'année 2025 a été consacrée à sensibiliser les parties prenantes aux dernières évolutions liées aux procédures de modification du Sraddet portant sur la logistique, le volet déchets, le zéro artificialisation nette (Zan) et l'harmonisation de la trame verte et bleue à une échelle régionale.

PRÉSENTATION DU SRADDET « ICI 2050 » AUX TERRITOIRES ACTEURS DE LA PLANIFICATION

Les 24 juin et 3 juillet 2025, deux visioconférences d'information et de sensibilisation ont été organisées pour l'ensemble des partenaires interagissant avec les domaines du Sraddet. Ces temps d'échanges ont précisé les modalités d'application du schéma, notamment pour les territoires de sobriété foncière regroupant plusieurs documents d'urbanisme.

LANCEMENT DU GROUPE APPLICATION SRADDET

Ce groupe composé d'une trentaine de personnes et construit sur la base du volontariat a vocation à faciliter l'appropriation du schéma. La première réunion du groupe s'est tenue le 9 octobre et a permis, notamment, de travailler collectivement sur le bilan de mise en œuvre des objectifs quantifiés du Sraddet, d'échanger sur les difficultés rencontrées par les territoires et leurs attentes

en termes d'ingénierie de la part de la Région. Ce premier groupe a permis également de lister un certain nombre de sujets à investiguer.

PRODUCTION DE L'ÉTUDE « LA CRISE DES CENTRES » - 1980 – 2020

Pendant vingt ans, les observations de fragilisation (démographique et économique) des centralités de Bourgogne-Franche-Comté se sont multipliées. Aujourd'hui, la Région souhaite mettre en place des actions. Soutenue par un expert de l'Inrae (institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), elle a piloté une grande étude qui a permis de documenter de façon robuste la trajectoire des quelques cinq cents pôles de Bourgogne-Franche-Comté, révélant que 14 % des pôles ont perdu leur rôle de centralité dans la région. Cette étude définira les priorités à venir.

C. ADAPTER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ AU TERRITOIRE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

I. TOUT UNE OFFRE DE MOBILITÉ

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région est l'autorité organisatrice du transport public régional de voyageurs et voyageuses. Elle définit l'offre Train et Car Mobigo, fixe la politique tarifaire, organise l'exploitation des services et assure le suivi de la qualité de service. Cette compétence inclut la coordination de l'ensemble des mobilités, du ferroviaire au routier, ainsi que le développement de l'intermodalité au sein des territoires.

L'objectif central est de garantir une mobilité fiable, attractive et durable, capable d'accompagner les transitions écologiques et de soutenir l'attractivité économique et résidentielle des territoires régionaux.

CHIFFRES CLÉS

1,99 million de voyages

ont été enregistrés sur le réseau des 91 lignes régulières de cars Mobigo en 2025.

54,3 millions d'euros

d'autorisation d'engagement (fonctionnement) et 48,6 millions d'euros d'autorisation de programme (investissement) ont été affectés en 2025 pour le déploiement de la future billettique régionale.

PLAN VÉLO 2

Délibéré le 16 mai 2025, le Plan Vélo 2 (2025-2028) de la Région vise à accélérer le développement des mobilités actives. Il consacre des moyens importants : 9,6 millions d'euros pour les mobilités du quotidien, 4 millions d'euros pour les itinéraires d'excellence, mais aussi la poursuite de l'installation de stations vélo sécurisées en gare et des actions ciblées pour les lycées (abris, accès sécurisés, vélos pour le personnel). Le plan encadre aussi l'intermodalité vélo-train-car, avec une volonté de favoriser le stationnement des vélos en gare.

À signaler que la Région est lauréate de l'appel à projets AVELO 3 proposé par l'Ademe (Agence de la transition écologique), pour une aide à hauteur de 50 % sur le poste d'animation, le forum du vélo et l'installation d'arceaux dans les lycées.



TRAINS : SECTEUR BOURGOGNE-OUEST-NIVERNAIS

La Région a attribué à SNCF Voyageurs la concession du lot Bourgogne-Ouest-Nivernais, qui reconfigure fortement la desserte. L'offre progresse de 34 % en kilomètres-train et la hausse de fréquentation est estimée à 38 %. Les évolutions majeures portent sur un renforcement des fréquences, une amplitude horaire élargie, des nouvelles liaisons directes et des temps de parcours réduits.

ROULER PROPRE

En 2025, des autocars rétrofités, 100 % électriques, ont été mis en service sur les circuits de transports scolaires du Doubs. Dans le même temps, le contrat de la ligne Besançon-Vesoul (25/70) a été renouvelé avec la mise en service progressive d'autocars de ligne 100 % électriques et une amélioration de l'offre.



DISPOSITIF RÉGIONAL DE SERVICES AUX VOYAGEURS

En 2025, les premières briques du futur dispositif régional de services aux voyageurs et voyageuses ont été posées afin de permettre à la Région d'être autonome sur tous les services aux déplacements sur son réseau Mobigo, cars et trains, comme dans la distribution des titres de transport ferroviaire.

2. ADAPTER LE RÉSEAU ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Afin de permettre le fonctionnement du réseau régional Mobigo, la Région investit dans le matériel et les équipements nécessaires à son exploitation. Cela concerne en premier lieu le matériel roulant, dont la Région assure le renouvellement, la maintenance lourde, l'extension du parc et la montée en gamme pour améliorer la capacité, le confort et la performance énergétique.

La Région investit aussi dans les installations de maintenance, les ateliers, les voies de remisage et les aménagements indispensables à l'exploitation quotidienne. Elle contribue enfin, aux côtés de l'État et de SNCF Réseau, à la modernisation des infrastructures, bien que ce ne soit pas sa compétence propre : régénération de lignes, amélioration de la signalisation, accessibilité des gares et points d'arrêts routiers ainsi que création de pôles d'échanges multimodaux.

CHIFFRES CLÉS

270 millions d'euros investis dans le matériel roulant.

98 % des cars renouvelés depuis 2021 ont une motorisation alternative au diesel.

27 gares accessibles sur 33 inscrites au schéma directeur d'accessibilité (SDA-ADAP) à fin 2025.

+ 6 % de trafic dans les trains Mobigo

+ 14% de billets jeunes (50 % de réduction).

85 000 cartes annuelles « trains Mobigo + » vendues.

3 Serm (service express régional métropolitain) en construction dans la région : Dijon (21), Besançon (25), Belfort/Montbéliard (90/25).



PROGRAMME D'ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT

La Région Bourgogne-Franche-Comté a acté en 2025 l'acquisition de 14 rames Régiolis, afin de répondre à la forte hausse de fréquentation sur plusieurs axes ferroviaires. Le coût total s'élève à 170,76 millions d'euros, financés intégralement par la Région sous forme de subvention à SNCF Voyageurs. Les livraisons sont prévues entre 2027 et 2028.

La Région a engagé en octobre 2025 la seconde tranche de rénovation « mi-vie » de son parc ferroviaire, soit 23 rames en tranche ferme et cinq en option, afin de traiter la corrosion et la fatigue mécanique constatées. Les travaux seront réalisés entre 2027 et 2030 dans les technicentres de Nevers (58) et Tergnier (02). L'opération, d'un montant global de 98,88 millions d'euros est financée intégralement par la Région.

VÉLOS EN GARES

Afin de poursuivre le déploiement d'abris-vélos aux abords de plus petites gares (fréquentation inférieure ou égale à 500 voyageurs et voyageuses par jour), un règlement d'intervention a été adopté en mai 2025. Le financement régional s'établit à hauteur de 80 % maximum du coût hors taxes du projet, avec un plafond dépendant de la fréquentation de la gare. Une enveloppe de 83 600 euros a été mobilisée en 2025.

PORT DE GRON (89)

La société LogiYonne, gestionnaire du port de Gron (89), a sollicité la Région pour cofinancer une plateforme trimodale rail-route-fleuve reliant le port de Gron au Havre (76) et aux ports de la mer du Nord, afin de transférer jusqu'à 14 000 EVP (équivalent vingt pieds, unité correspondant à un conteneur de 6,10 mètres de long) vers le ferroviaire. La Région y consacre 567 000 euros.

INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Plusieurs infrastructures ferroviaires ont fait l'objet d'un soutien de la Région :

- un programme urgent de 12,27 millions d'euros a été engagé sur la ligne des Hirondelles (Andelot-Saint-Claude - 39) pour éviter l'arrêt des circulations d'ici 2028,
- la pérennisation de l'étoile ferroviaire de Paray-le-Monial (71) s'est poursuivie grâce au volet mobilités du CPER (contrat de plan État-Région) pour 4,83 millions d'euros,
- la mise en accessibilité des quais de la gare de Tournus (71) a été finalisée à l'été 2025.

CONTOURNEMENT ROUTIER DE BESANÇON

La dernière étape du contournement de Besançon (25) est engagée. La Région participe à hauteur de 8,125 millions d'euros pour la phase 1 (secteur Micropolis) entrant prochainement en travaux.

D. ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le scénario « vers une région à énergie positive et bas carbone » (RéPos) a été adopté par l'assemblée régionale et inscrit dans le Sraddet, le 25 juin 2020. Il fixe la feuille de route énergie-climat de la Région à 2050 pour sortir des énergies fossiles, avec des objectifs intermédiaires en 2026 et 2030.

FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route pour la transition énergétique 2025-2030, adoptée en février 2025, est un outil de définition d'objectifs ambitieux et de pilotage des orientations de la transition énergétique dans les politiques régionales, pour répondre à l'urgence climatique.

EFFILOGIS : RÉNOVATION DU BATI

La Région mène une politique ambitieuse de transition énergétique autour de la rénovation performante du parc bâti, conforme aux objectifs du scénario RéPos, pour réduire les consommations et les émissions. En 2025, le programme Effilogis a soutenu la rénovation de près de 2 600 logements sociaux, limitant la précarité énergétique des ménages (depuis la création du dispositif, ce sont 21 869 logements sociaux qui ont pu être rénovés). Une centaine de projets de rénovation de bâtiments tertiaires publics ou associatifs a également été accompagnée.

PÔLE ÉNERGIE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN ACTION

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté, centre de ressources du bâtiment durable, forme et accompagne les acteurs et actrices du bâtiment et de la maîtrise d'ouvrage, tout en animant des actions sur les matériaux biosourcés, le réemploi ou la géothermie. En 2025, il a notamment coordonné le réseau Reset (réseau des établissements de santé en transition), animé la communauté régionale du réemploi et organisé des formations pour les spécialistes du bâtiment.

ÉCOCONDITIONNALITÉS DES AIDES

Le dispositif des écoconditions mis en place depuis plusieurs années désormais permet d'améliorer l'ensemble des dossiers déposés à la Région sur le bâtiment et l'aménagement, en matière d'économie d'énergie, de biodiversité, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'économie du foncier. L'objectif est de conditionner les aides régionales à des critères de lutte et d'adaptation au changement climatique.

CHIFFRES CLÉS

2 600 logements sociaux

rénovés au niveau BBC (bâtiment basse consommation) avec le soutien de la Région pour 7,6 millions d'euros engagés.

385 TEP (tonnes équivalent pétrole) d'énergies fossiles ont été substituées par des énergies renouvelables (EnR).

138 projets écoconditionnés ont été financés par la Région.



POLITIQUES DE L'ÉNERGIE

Le développement des énergies renouvelables (EnR) est un levier essentiel pour atteindre les objectifs du scénario RéPos à horizon 2050. Les aides régionales à l'investissement, inscrites dans le contrat de plan État-Région, facilitent la décision des collectivités et entreprises d'engager des projets EnR. Le réseau des animateurs et animatrices EnR mène prospection, sensibilisation et études d'opportunité pour inciter les responsables de maîtrises d'ouvrage à agir. En 2025, deux premières journées régionales ont été organisées : l'une dédiée aux EnR citoyennes à Besançon (25), l'autre à la méthanisation à Beaune (21).

ROUTE DES POTES

Depuis 2017, la Région et l'association Energy Cities animent le réseau des pionniers ordinaires de la transition écologique (Potes), afin de donner de l'élan à la transition écologique.

Un circuit « familles » de la Route des Potes, offre alternative de tourisme, a été lancé dans le Jovignien (89) en juillet 2025. Une rencontre « Deux jours au vert » a aussi eu lieu à La-Chapelle-de-Bragny (71) en octobre 2025.

Le réseau des Potes compte aujourd'hui près de 600 membres.



E. PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, L'EAU, RÉDUIRE LES DÉCHETS ET ACCÉLÉRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En qualité de chef de file pour la protection de la biodiversité, la Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit la mise en œuvre de sa stratégie régionale pour la biodiversité 2020-2030. Elle soutient, entre autres actions, des projets en faveur de la renaturation des villes, la plantation de haies bocagères, ou de connaissance, ainsi que l'agence régionale de la biodiversité créée en 2019. La Région est également autorité de tutelle des réserves naturelles régionales (RNR) et des sites Natura 2000. À cela, s'ajoutent la préservation et la reconquête des milieux aquatiques, l'éducation à l'environnement et la gestion des déchets.

CHIFFRES CLÉS

21 réserves naturelles régionales

en Bourgogne-Franche-Comté (5 002 hectares protégés, gérés, valorisés). Auxquelles s'ajoutent

11 réserves naturelles nationales (RNN).

32 structures porteuses de l'animation Natura 2000 soutenues financièrement (soit 45 équivalents temps-plein).

10 projets de renaturation d'espaces urbanisés soutenus.

22,7 kilomètres de haies bocagères et d'alignements d'arbres replantés, 1 800 arbres fruitiers régionaux réintroduits et **3,7 kilomètres** de haies mellifères plantées.

RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES (RNR)

Depuis 2002, la Région protège des espaces naturels remarquables grâce au classement en réserve naturelle régionale. En décembre 2025, deux nouveaux sites de Côte-d'Or (la grotte du Contard et le Peuptu de la Combe-Chaignay) ont été classés, et le périmètre de la RNR des grottes de Chenecey (25) a été étendu. Ces sites abritent notamment des chauves-souris à préserver. Cette action s'inscrit dans la stratégie nationale visant 30 % d'aires protégées en France d'ici 2030.



TROPHÉES NATURA 2000

En 2025, la première édition de trophées régionaux Natura 2000 a été organisée et a pris la forme d'un concours photos au sein du réseau d'animation Natura 2000 dans les collectivités. Les photos illustraient la place de l'humain dans la politique ; l'ensemble du personnel de la Région a été impliqué dans le jury, rendant ainsi visible les réalisations concrètes dans le cadre de cette nouvelle compétence. Les trophées remis sont le fruit d'un travail réalisé en commun par le lycée du bois de Mouchard (39) et le lycée des métiers de la céramique Henri-Moisand de Longchamp (21).



LANCEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE BFCIRCULAIRE.ORG

En septembre 2025 la plateforme BFCcirculaire.org a été lancée afin de promouvoir les initiatives d'économie circulaire et de déchets en Bourgogne-Franche-Comté et de présenter les dispositifs d'aide et d'accompagnement de la Région dans ce domaine.

Ce portail numérique territorial rassemble les initiatives, les connaissances, les outils, les actualités et les événements de l'économie circulaire. À ce jour, elle compte plus de 250 membres et 53 organisations sont référencées.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La journée régionale « éducation à l'environnement » du 17 septembre 2025 a permis de rassembler près de 80 acteurs et actrices de l'éducation à l'environnement qui ont participé à différents ateliers d'échanges pour favoriser l'interconnaissance avec les institutions porteuses de politiques publiques (Draaf, Dreal, ARS, ARB, Drajés, Éducation Nationale, Région), réfléchir au rôle de l'éducation à l'environnement dans la mise en œuvre de ces politiques publiques et initier des collaborations.

L'appel à projets « éducation à l'environnement », lancé après son adoption en avril 2025, a retenu 22 initiatives sur 29 dossiers déposés, dont huit en lycées, pour un montant total de 136 430 euros.

TRAME BLEUE

La politique « trame bleue » permet d'apporter un soutien technique et financier aux structures à compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). En 2025, le dispositif a permis de soutenir financièrement 44 projets de restauration des milieux aquatiques (études et travaux), 22 dossiers d'animation de programmes d'actions (représentant 27,5 équivalents temps plein aidés), trois dossiers d'étude PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau), six dossiers d'études préalables aux travaux et cinq dossiers de communication.

PLANIFICATION DÉCHETS

La Région assure le pilotage de l'observatoire régional des déchets (Odec), qui vise à améliorer et structurer la connaissance des différents flux de déchets, de manière quantitative et qualitative (gisements, modes de traitement, pratiques), en vue d'appuyer les politiques territoriales.

En tant qu'autorité planificatrice, la Région donne des avis à l'État sur les installations de traitement des déchets soumises à autorisation environnementale.

En 2025, quatre avis ont été donnés sur cinq installations de traitement de déchets.

F. APPUYER LES POLITIQUES RÉGIONALES CLIMAT, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ : LE GREBE BFC

En 2025, le fonctionnement du Grebe Bourgogne-Franche-Comté (groupement régional expert de la biodiversité, de l'environnement et du climat) a été stabilisé et les premiers outils de communication ont été réalisés.

Le Grebe BFC, par l'intermédiaire d'une ingénieure de recherche, travaille à la réalisation d'une carte interactive et évolutive associant des données scientifiques mais également démographiques, socio-économiques pour comprendre de façon globale, thématique ou territoriale les risques pour notre région sur le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité, en lien avec la thématique de l'eau.

Elle résulte d'un travail d'un groupe thématique eau dans lequel figurent des membres du Grebe BFC, des laboratoires et partenaires régionaux. L'outil est en cours de développement et sera destiné à deux publics : expertes et experts, avec des données et



des accès réservés à des scientifiques, et au grand public avec un site décliné en onglets thématiques bénéficiant d'analyses par sous-régions et de recommandations.

G. SOUTENIR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS ET LA POLITIQUE MONTAGNE

I. ACCOMPAGNER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Bourgogne-Franche-Comté est la région française où la filière forêt-bois pèse le plus dans l'économie régionale. Chaque année, la Région soutient financièrement 17 actions collectives contribuant à l'atteinte des objectifs du contrat forêt-bois, pour un montant total d'environ 1 million d'euros.

Avec le règlement d'intervention « aides aux entrepreneurs de travaux forestiers », la Région accompagne les entreprises de travaux forestiers dans leurs investissements respectueux des sols et notamment le débardage par traction animale ou par câble-mât, à la fois sur la prise en charge du surcoût des chantiers mais aussi sur l'équipement des entreprises.

Le financement des investissements dans les scieries permet de maintenir localement des outils de transformation, de préserver des emplois et d'éviter que les bois ne soient exportés pour être transformés.

CHIFFRES CLÉS

66 dossiers de modernisation d'entreprises du bois ont été financés en 2025, dont **20** pour les équipements de sécurité et **27** pour la mécanisation.

Plus de **1,55 million d'euros** de Feader et de crédits Région mobilisés en 2025 pour soutenir **34 dossiers de dessertes forestières**, indispensables, par exemple, dans la prévention des feux de forêt.

GESTION FORESTIÈRE EXEMPLAIRE

Depuis fin 2020, la Région soutient le développement d'un réseau régional d'îlots d'avenir et de plantations mélangées expérimentales. Il est urgent d'adapter les forêts de Bourgogne-Franche-Comté aux changements climatiques, et donc de tester de nouvelles essences. Chêne zéen, calocèdre, liquidambar, noisetier de Byzance arrivent en Bourgogne-Franche-Comté ! À fin 2025, 128 plantations ont ainsi été financées.

CONSTRUCTIONS BOIS

La réalisation de bâtiments publics à l'aide de bois locaux fait l'objet d'un accompagnement financier de la Région. Le plan d'accélération de l'investissement régional (Pair) a largement renforcé cette politique en faveur du bois construction. En 2024, une bonification de 20 % du taux d'aide a été mise en place sur la valorisation des bois scolytés (arbres abattus en urgence du fait des parasites, mais qui peuvent trouver une seconde vie dans la construction). 2025 a été consacrée aussi à la révision de l'intervention de la Région : nouvelle modalité de soutien au bois construction, avec le lancement en 2026 d'un nouvel appel à projets dédié.

HORIZON 2040

L'Etat, avec la participation de la Région, a lancé fin 2024 une étude prospective de la filière forêt bois à l'horizon 2040. Trois territoires sont concernés : Jura, Morvan et Plaine-de-Saône.

Trois séries de trois ateliers y ont été organisées en 2025 afin de mobiliser l'ensemble des acteurs et des actrices. Le séminaire de restitution est programmé en 2026. Il aboutira à la mise en place de documents stratégiques de la politique régionale.

2. PRÉPARER L'AVENIR DE LA MONTAGNE AVEC LA PROFESSION

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Au regard des problématiques climatiques et environnementales, la Région accompagne les stations de montagne et les pôles de pleine nature pour accélérer leur transition touristique au sein des trois zones de massifs de la région (Jura, Vosges, Massif central). Ce travail a pour but de poursuivre l'accompagnement de la filière nordique, renforcer le développement d'activités hors ski (outdoor, sites nature, itinérances, équipements structurants), développer les mobilités douces, la coopération et l'accueil touristique. La diversification quatre saisons est en effet un enjeu prioritaire des territoires de montagne.

CONTRAT DE STATION DU DOUBS-HORLOGER 2025/2030

Élaboré sur le périmètre du nouveau parc naturel régional du Doubs-Horloger, ce contrat vise prioritairement la transition des activités neige et le développement d'offres diversifiées et complémentaires sur l'ensemble du territoire, en lien avec les activités de pleine nature et outdoor, le patrimoine, etc.

Les actions envisagées portent sur le développement des trois filières d'excellence que sont le marketing touristique de la destination horlogère, la valorisation de 15 belvédères emblématiques du territoire et la structuration des activités de pleine nature.

CHIFFRES CLÉS

Depuis 2021, **602 dossiers** ont été accompagnés en Bourgogne-Franche-Comté sur les trois contrats de plan interrégionaux pour un engagement régional de

+ de 27 millions d'euros.

Six projets ont été soutenus pour un montant total d'autorisations de programme affectées de 732 813 euros.

CONTRAT DE STATION DU HAUT-DOUBS 2024/2030

L'ambition du contrat est de développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces et qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs, tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines.

Le plan d'actions vise également à positionner le Haut-Doubs comme une destination d'excellence et un territoire incontournable des activités de plein air de moyenne montagne accessible à tous. L'objectif est également de développer des offres non dépendantes de la neige en période hivernale pour anticiper un potentiel arrêt du ski alpin à échéance 2030/2040, et adapter la filière nordique tant que la ressource est toujours présente.

FIN DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT LOCAL MASSIF CENTRAL

2025 aura marqué la fin du groupement d'intérêt local (GIP) Massif central. Organe majeur de concertation et de coordination des politiques publiques des Régions, il a été dissout en fin d'année. Une décision qui interpelle le futur sur les nécessités de concertation et de coordination des Régions sur ce vaste territoire de projets.

Une action d'intense mobilisation des porteurs et porteuses de projets a été organisée par la Région avant clôture de l'axe interrégional « Feder Massif central », permettant le dépôt de près de 3 millions d'euros de demandes de subvention. Plus de la moitié a été programmée en 2025, les autres dossiers seront soumis aux instances au premier semestre 2026.

H. ENCOURAGER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2025, la délégation à la transition numérique a poursuivi le déploiement de la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (Scoran) en contribuant à la coordination régionale des actions sur la fibre et la couverture mobile, en lien avec les services de l'État. Dans le même temps, la Région a renforcé l'animation du réseau des lieux de médiation et la diffusion des outils d'inclusion numérique.

En fin d'année, la Région a finalisé sa nouvelle feuille de route du numérique responsable structurée autour de quatre axes : sobriété des équipements, usages adaptés, meilleure gestion des déchets électroniques et écoconception des services numériques.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle (Srdia) a poursuivi sa structuration en 2025, en s'appuyant notamment sur le dispositif IDÉO BFC (dispositif partenarial dédié au partage des données et de la connaissance) et la programmation du groupement d'intérêt public ARNIA (Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle).

Les actions engagées ont permis de renforcer la gouvernance de la donnée, de développer les compétences et l'outillage des structures publiques, afin d'améliorer la performance et la qualité des services numériques.

En interne, l'année 2025 a marqué le lancement du volet interne de la SRDIA. Cette première phase s'est traduite par la mise à disposition d'outils d'IA générative, notamment M365 Copilot, le déploiement de premiers cas d'usage et l'engagement d'actions d'acculturation.

CHIFFRES CLÉS

96,5 % des locaux raccordables à la fibre en Bourgogne-Franche-Comté au 30 septembre 2025 (93,5 % au niveau national).

90 sites sont raccordés à BFC Connect dans la Région (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort et Yonne).

7 collectivités expérimentent DataBFC territoires intelligents et durables (TID) : 324 capteurs pour 275 500 habitantes et habitants.

Bilan carbone de la collectivité régionale :
6 500 tonnes de CO₂
soit environ 11 905 allers/retours Lille-Marseille en voiture thermique (principaux postes d'émissions : photocopieurs, ordinateurs fixes et portables, smartphones).



UNIVERSITÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Dijon (21) a accueilli la dixième édition de ce rendez-vous tourné vers les structures publiques et privées engagées dans le développement des infrastructures numériques et des nouveaux usages. Le succès a été au rendez-vous avec 80 exposantes et exposants et 1 600 participantes et participants.

ANALYSES ET DONNÉES TERRITORIALES

En 2025, la Région a financé l'achat des données Imope (inventaire multi-objets des bâtiments), base nationale dédiée aux enjeux de l'habitat, afin d'améliorer le pilotage des politiques publiques grâce à une observation plus précise des dynamiques territoriales. Ces données, accessibles via un accès sécurisé et exploitables dans les outils d'analyse et de datavisualisation régionaux, facilitent les études, l'aide à la décision et la préparation de projets. Cette acquisition dote la Région d'un outil structurant et actualisé pour suivre les tendances territoriales et appuyer ses choix d'aménagement et de développement.

PROJET ENABLER

En 2025, la Région Bourgogne-Franche-Comté a conduit deux actions majeures dans le cadre du projet Interreg Europe Enabler (enabling AI-driven public sector). Une mission de trois jours à Bruxelles en octobre a permis à une délégation régionale d'échanger avec les institutions européennes pour mieux comprendre les orientations en matière d'intelligence artificielle et repérer des opportunités de financement. Une visite d'étude a également été organisée à Opole (Pologne), région partenaire du projet.



I. DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'attractivité de la Région constitue un des enjeux majeurs de la mandature. L'attractivité résidentielle, en particulier, contribue à la stimulation du solde migratoire. Depuis 2024 et jusqu'à fin 2026, la collectivité déploie une expérimentation partenariale de prospection/accueil de nouveaux habitants et habitantes, s'appuyant sur un partenariat inédit à l'échelle nationale entre des territoires volontaires, en charge de l'accueil et de l'installation de familles, et la Région, coordinatrice et en charge de la prospection de candidates et candidats exogènes à la région.

CHIFFRES CLÉS

155 000 visites et 14 000 personnes inscrites sur le site « venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr », déjà 1 250 familles candidates accompagnées par les personnes chargées d'accueil des territoires partenaires.

25 personnes chargées d'accueil recrutées ou dédiées au sujet dans les collectivités partenaires.

35 territoires partenaires dont 4 départements (39, 58, 71, 89).





SUR LE TERRAIN

En complément des outils digitaux mis en place (notamment le site internet venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr), la Région a multiplié en 2025 différents formats de communication pour aller à la rencontre d'éventuels nouveaux habitants et habitantes, comme :

- une participation au stand de la Région lors du salon de l'ANCT Tour organisé à Dijon (21),
- l'organisation d'un stand et d'une conférence lors du salon des mobilités professionnelles de Lyon (69),
- l'organisation d'un événement de rencontre de candidates et candidats à la mobilité à Paris (75),
- l'organisation d'un espace dédié lors du salon de l'investissement immobilier (Simi) à Paris (75).

PARTENAIRES EN ACTION(S)

Il est essentiel de se former sur ce tout nouveau métier de personne en charge de l'accueil des nouvelles et nouveaux résidents au sein des collectivités territoriales. La feuille de route partenariale actée au printemps 2025 a notamment permis de

lancer un cycle de formations et de rencontres professionnalisantes avec notamment plusieurs organisations et réalisations :

- présentation de l'outil « ici 2050 », des portraits de territoires et natures de données accessibles pour les collectivités,
- présentation et prise en main des outils France Travail existants, notamment pour renseigner les candidates et candidats à l'installation,
- à Alésia (21), présentation et prise en main des outils de reprise d'entreprise de la chambre de commerce et d'industrie régionale,
- à Paray-le-Monial (71), temps d'échanges et de retours d'expérience des personnes chargées d'accueil,
- à Besançon (25) et à Auxerre (89), formation de storytelling pour « bien vendre son territoire »,
- à Vesoul (70), formation sur le logement et les possibilités offertes pour aider les candidates et candidats à trouver les biens attendus.



IV. GARANTIR LA COOPÉRATION AVEC L'EUROPE, LES TERRITOIRES, ET LES CITOYENNES ET CITOYENS



A. CÉRER LES FONDS EUROPÉENS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région redistribue les fonds européens vers des projets régionaux pour 2021-2027.

Trois fonds peuvent être sollicités :

- Feader (fonds européen agricole pour le développement rural) : compétitivité, durabilité et diversification agricoles en zones rurales.
- Feder (fonds européen de développement régional) : projets de recherche, innovation, soutien aux PME (petites et moyennes entreprises), numérique, biodiversité, énergies renouvelables, développement territorial, et Massif du Jura.
- FSE+ (fonds social européen+) : formation des demandeurs et demandeuses d'emploi, apprentissage et orientation des jeunes, notamment scolaires.

CHIFFRES CLÉS

135 projets programmés pour un montant global de FSE+ de **67,3 millions d'euros**.

423 projets soutenus par le Feder pour un montant Union européenne de **242 millions d'euros**.

Près de **1 400 entreprises accompagnées** pour 700 emplois créés.

80 projets d'efficacité énergétique soutenus pour la rénovation de **6 000 logements**.



PERFORMANCE ET VISIBILITÉ DES PROGRAMMES

En 2025, les paiements des programmes Feader 2014-2022 se sont achevés. La Région, confrontée à des enjeux agricoles majeurs, a lancé au printemps une mesure d'urgence M23 pour soutenir les exploitations touchées par les crises sanitaires et climatiques.

La Région a versé les premiers acomptes « dotation jeunes agriculteurs » de la nouvelle programmation et a également ouvert les paiements du RDR4 (mesures agro-environnementales et climatiques), permettant le versement d'acomptes dès juillet 2025.

TOURISME DANS LE MASSIF DU JURA

Près d'une trentaine de sites touristiques ont été soutenus au titre du développement urbain et rural et du développement touristique durable du Massif du Jura, dont le musée des maisons comtoises à Nancray (25) pour sa restructuration, financée par plus de 700 000 euros de Feder, afin de diversifier et renforcer l'attractivité culturelle du site.

En Côte-d'Or, le Muséoparc d'Alésia (21) a bénéficié de 136 000 euros de Feder pour une opération de réalité augmentée permettant de revivre la bataille. Un projet destiné à accueillir près de 42 000 visites par an.





INTERREG FRANCE-SUISSE

Ce programme, cofinancé par le Feder, la Confédération suisse et sept cantons helvétiques pour soutenir la coopération territoriale européenne (CTE), a pour but de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les différences de développement entre les régions européennes. 22 dossiers ont été mis en paiement en 2025 pour un montant global de 4 193 077 euros.

BIODIVERSITÉ DANS LE MORVAN

La Région a soutenu trois opérations portées par le syndicat mixte du parc naturel régional du Morvan pour un montant Feder programmé de plus de 780 000 euros. Ces opérations accompagnent notamment des travaux pour l'accueil du public et la gestion pastorale de la réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan, des acquisitions foncières ainsi que des travaux de restauration hydromorphologique de la rivière Anguisson (58).

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

23 projets ont été programmés pour un soutien au titre du FSE+ de 3,8 millions d'euros. Cette enveloppe a permis la réalisation de plus de 900 actions d'information en matière d'orientation à destination de plus de 33 000 personnes.

795 000 euros issus du FSE+ ont, par exemple, été débloqués pour l'organisation des Worldskills, grand forum d'exploration des métiers. Cette édition 2025 a été lancée en présence de la Commission européenne.



B. SUIVRE ET ANIMER LE CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le contrat de plan État-Région (CPER) et les contrats de plan interrégionaux (CPIER) 2021-2027 organisent une action publique coordonnée autour de grands enjeux économiques, environnementaux et de cohésion territoriale. Il s'agit de mettre en commun des financements en faveur de projets importants. Sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, un CPER et cinq CPIER (deux dédiés aux fleuves, trois aux massifs) sont actuellement en vigueur.

CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2024,

374 millions d'euros avaient été engagés ce qui représente **55 % des crédits** contractualisés au titre du CPER (**679 millions d'euros**).

PILOTAGE CONJOINT DE THÉMATIQUES ET CHANTIERS ÉTAT-RÉGION

Plusieurs instances État-Région se sont réunies en 2025 pour piloter certains volets du CPER :

- enseignement supérieur, recherche, innovation : une réunion annuelle du comité de suivi stratégique, coanimée par l'État, la Région et la région académique permet d'assurer, en présence de tous les responsables de maîtrise d'ouvrage, un suivi global et opérationnel des projets et de se prononcer sur toute adaptation du CPER,
- volet mobilités : travail entre la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (État) et la direction des mobilités et des infrastructures (Région) pour suivre l'avancement des projets.

ÉVALUATION

La Région a décidé de procéder à une évaluation externe « du rôle et de la place des CPIER dans les politiques régionales ». Le cabinet « consortium consultants » a été recruté et devrait conduire sa mission d'ici à juillet 2026. L'étude doit évaluer la dynamique, la pertinence et les effets des partenariats interrégionaux traduits dans les contrats. Elle doit mesurer l'impact et les opportunités offertes par ces outils. Il s'agira aussi d'évaluer l'organisation interne de la Région pour améliorer l'efficacité de ces outils de politiques interrégionales.

En 2025, 56 000 euros ont été mobilisés pour :

- le transport fluvial avec le soutien au projet de création d'un pont bascule dans le technoport de Pagny (21),
- le tourisme avec le cofinancement des projets de revalorisation de haltes fluviales (dont Fouchecourt - 70) et les travaux de sécurisation de l'itinéraire cyclable la Voie bleue, entre Gray (70) et Fouchecourt.

ÉNERGIE

Le comité thématique « énergie » a été réactivé sur l'axe Rhône-Saône, avec une volonté d'amender la feuille de route de ce volet en l'élargissant à des projets expérimentaux (technologie ou usages) ou en engageant des démarches « écologie industrielle territoriale » à l'échelle du territoire.

C. FAVORISER UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

À travers ses politiques de cohésion territoriale, la Région s'engage aux côtés de tous les territoires pour soutenir leurs projets d'investissement, renforcer les centralités, les accompagner dans les transitions écologique et énergétique et favoriser les relations interterritoriales.

Le cadre de politiques territoriales défini pour la période 2022-2028 est fondé sur quatre principes : équilibre et cohésion du territoire régional, subsidiarité et concertation, différenciation et solidarité territoriale, collaboration et coopération.

CHIFFRES CLÉS

128 villes centrales, rurales et fragiles ciblées par le programme centralités rurales en région (C2R) : 117 conventions ont été délibérées en 2025 et 10,49 millions d'euros débloqués.

350 projets accompagnés au titre des contrats de territoires « territoires en action » (TEA).

9,4 millions d'euros engagés en 2025 au titre du volet métropolitain des contrats TEA.

100 % des demandes de paiement Feader (fonds européen agricole pour le développement rural) territorial 2014-2022 ont été traitées dans les délais (avant fin juin 2025). Soit plus de 1 100 dossiers payés sur l'ensemble de la programmation.

UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATION DE RÉSEAUX

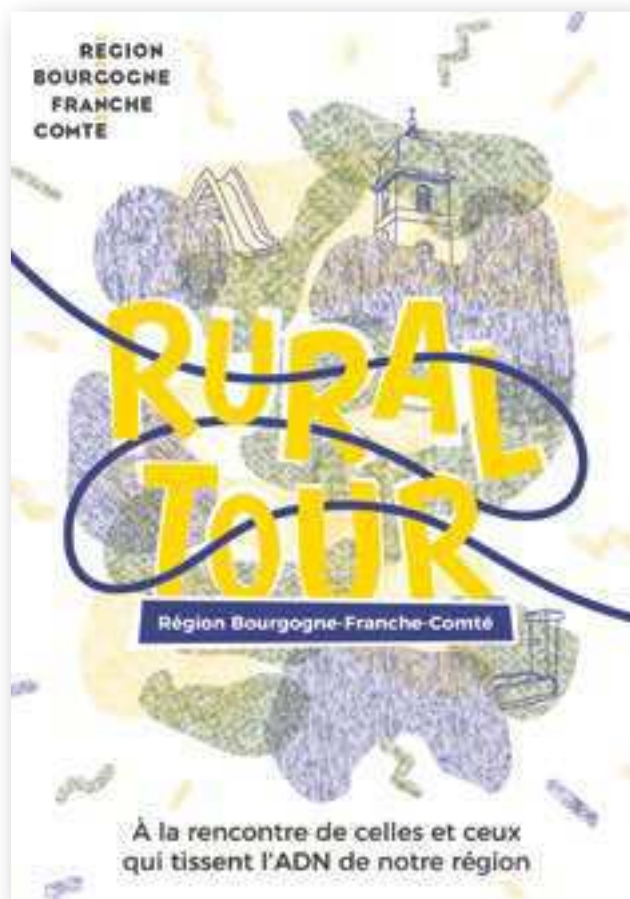
L'année 2025 a été marquée par de nombreuses actions d'animation et de mise en réseau menées au titre des neuf réseaux du pôle régional d'appui aux territoires (Prat), selon des formats variés, et notamment :

- deux visites de quartiers dans le cadre de la politique de la ville,
- un éduc'tour dans le parc naturel régional du Haut-Jura,
- deux journées régionales sur l'urbanisme favorable à la santé,
- une délégation régionale aux rencontres nationales des territoires à énergie positive (Tepos),
- une journée sur le thème de l'urbanisme favorable aux vivants.

SOUTIEN AUX QUARTIERS PRIORITAIRES

Le fonds d'aide aux projets (FAP) permet de financer des actions conduites dans les quartiers « politique de la ville » (QPV) : amélioration du cadre de vie, insertion, emploi, sensibilisation à l'environnement, etc. En 2025, le FAP a permis de soutenir 193 projets dans les QPV, comme l'animation des jardins partagés au sein du quartier Saint-Pantaléon à Autun (71), des chantiers éducatifs à Chalon-sur-Saône (71), ou encore des ateliers sociolinguistiques à Besançon (25).

Par ailleurs, la Région a élaboré en 2025 un panorama des aides pour améliorer la lisibilité et l'accès des acteurs et actrices des QPV aux aides régionales.



ÉTAPE #1 DU RURAL TOUR

L'idée du Rural Tour, c'est de montrer la richesse et la diversité des initiatives soutenues par la Région mais aussi de valoriser les projets accompagnés en zone rurale. La première étape du Rural Tour a mis plus particulièrement à l'honneur deux projets soutenus au titre du dispositif Envi (espaces nouveaux, villages innovants) : le bâtiment multiservices et ses abords à Neublans-Abergement (39), et le café associatif de Meloisey (21). Deux projets de qualité qui permettent de renforcer le vivre-ensemble au cœur de la ruralité.

SOUTENIR LES COMMUNES RURALES AVEC ENVI

Les territoires ruraux foisonnent d'initiatives et de projets pour maintenir ou développer des services et des équipements en direction de la population. Le dispositif Envi permet de soutenir les communes de moins de 2 000 habitantes et habitants. Objectif : déclencher une étude (commerces, aménagement, etc.), une réflexion (atelier-résidence d'artistes ou d'élèves architectes, etc.), un investissement (halles, tiers-lieux, places, aires de jeux, bus, etc.).

81 projets ont été soutenus en 2025.

D. POURSUIVRE LA COOPÉRATION AVEC NOS VOISINS ET DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La politique internationale de la Région se déploie en Europe (projets menés dans le cadre de différents partenariats en Allemagne, Pologne, République tchèque, Ukraine et Suisse), mais aussi au Chili, ou encore en Afrique australe via le partenariat avec la province du Cap-occidental en Afrique du Sud, ainsi qu'en direction d'un grand nombre de pays en développement, à travers le soutien aux projets locaux de solidarité internationale.

CHIFFRES CLÉS

100 projets financés au titre de la solidarité internationale pour 463 973 euros.

200 000 euros d'aides d'urgence à Mayotte et à Gaza.

10 900 euros débloqués pour soutenir 24 projets « jeunes citoyens du monde ».

19 projets accompagnés par le fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT) pour un montant de 122 000 euros.

MISSION AU CAP-OCCIDENTAL

Pendant une semaine au mois de mars, une délégation de Bourgogne-Franche-Comté (Région, chambre d'agriculture, etc.) s'est rendue en Afrique du Sud pour engager des échanges en matière de gestion de l'eau dans le domaine agricole. Cette mission s'est poursuivie par un accueil en avril, cette fois, dans notre région, toujours autour de l'agriculture mais aussi du numérique et de la santé.

RENCONTRE JEUNESSE

Du 26 au 28 mars, puis du 10 au 12 juin, s'est déroulée la seconde édition des rencontres de lycéennes et lycéens de Bourgogne-Franche-Comté et de Rhénanie-Palatinat (Allemagne) autour de la démocratie régionale. Au programme à Dijon (21) puis à Mayence : acculturation au fonctionnement de la démocratie régionale, échanges avec les personnes élues, échanges interculturels avec les jeunes.

ANNIVERSAIRES DE LA COOPÉRATION

Le 19 mai, les 40 ans de la coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien ont été célébrés à Villers-le-Lac (25). Puis, en octobre, ce sont les 30 ans de la Maison de Bourgogne-Franche-Comté en Rhénanie-Palatinat qui ont été fêtés à Mayence, à l'occasion de la Fête de la gastronomie.

VISITE D'UNE RÉGION D'UKRAINE

Le 13 mai, Dijon (21) a accueilli une délégation de l'oblast de Vinnytsia en Ukraine. La Région est partie prenante d'un protocole d'accord quadripartite, signé avec Dijon métropole et la ville de Vinnytsia. Des visites de terrain ont eu lieu sur le thème de la santé, du sport et du numérique.

PARTENARIAT EUROPÉEN DE LA RÉGION ALPINE

La Région poursuit son investissement dans les travaux de la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera), espace de coopération politique et technique (sept états et 48 régions) dans des domaines d'intérêts communs (développement économique durable, connectivité, mobilités douces, transitions énergétiques). L'année 2025 a été marquée par un camp d'été très fructueux, organisé dans le Jura et qui a rassemblé 33 jeunes de tout l'espace alpin. Durant une semaine, ces jeunes ont travaillé et échangé sur la gestion de l'eau, la préservation des sites naturels touristiques et sur l'économie locale.

E. AGIR POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2025, la Région a poursuivi et consolidé ses actions en matière de démocratie participative, notamment dans le champ de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. Le site jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr continue de proposer régulièrement des projets permettant aux usagères et usagers de contribuer aux réflexions régionales.

FESTIVAL DES SOLUTIONS

Courant 2025, le règlement d'intervention du festival a été adopté par le conseil régional pour l'édition 2026.

En mettant à l'honneur une alimentation locale et durable, cette nouvelle édition du Festival des solutions s'inscrit dans une volonté politique forte du nouvel exécutif : garantir à tous une alimentation de qualité, saine et locale (sécurité sociale et alimentaire, relocalisation des denrées alimentaires, etc.) en encourageant les initiatives citoyennes.

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ (CCCB)

Cette convention, qui impliquait directement un panel représentatif de 50 citoyennes et citoyens tirés au sort a eu pour mission de proposer des pistes, des leviers et des solutions face au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

Dix mesures phares ont été adoptées pour 2025 et sont intégrées dans la Cop régionale.



A close-up photograph of a wooden board game. The board is composed of various colored tiles: green, purple, orange, blue, yellow, and black. Each tile features a white silhouette of a person. The tiles are arranged in a grid-like pattern, with some tiles missing or moved, creating a sense of strategy and movement. The lighting is soft, highlighting the texture of the wood and the vibrant colors of the tiles.

V. MOBILISER NOS RESSOURCES HUMAINES ET NOTRE EXPERTISE



A. COMMUNIQUER AUTOUR DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2025 a été une phase de transition pour la collectivité et pour la direction de la communication et de la relation avec les citoyens (DCRC). Dans un contexte de réorganisation et d'évolution des effectifs, la direction a poursuivi ses missions en adaptant ses modes de fonctionnement. Le changement d'exécutif en septembre 2025 a lancé une nouvelle dynamique pour la communication institutionnelle. Une redéfinition de la stratégie de communication et une réflexion sur l'organisation et les méthodes de travail ont été engagées à l'automne afin d'aligner les outils avec les priorités du nouvel exécutif. La nouvelle organisation sera mise en œuvre en 2026.

CAMPAGNE JEUNESSE

En Bourgogne-Franche-Comté, 16 % de la population a entre 15 et 25 ans. Comment dire à ces jeunes que la Région les aide au quotidien en matière de mobilité, d'orientation, de formation ou stage à l'international ou dans le domaine de la culture et des loisirs ? Une campagne de communication décalée a été mise en place en 2025, et diffusée sur les réseaux sociaux et dans les cinémas.



CHIFFRES CLÉS

32 agentes et agents mobilisés pour construire une stratégie de communication en cohérence avec les attentes de l'exécutif, les besoins des directions et leur vision de la communication publique.

1,5 million d'exemplaires du magazine « Ma Région est là » distribués en 2025.

117 000 vues sur les réseaux sociaux pour les finales nationales des Worldskills France à Marseille (13).

LE GRAND CAHIER DE JEUX



La DCRC a réalisé un cahier de jeux portant sur les compétences de la collectivité régionale afin de promouvoir, de manière originale et ludique, son action auprès du grand public via des mots croisés, sudokus, ou encore tests de personnalités. Le grand cahier à destination des adultes s'accompagne d'un petit cahier de jeux pour les enfants (qui comprend des jeux, une recette et un poster sur les spécialités régionales).

Le succès a été au rendez-vous : 2 000 cahiers commandés en un mois par le grand public et 450 par les équipes de la Région.

INFORMATION ET ÉDITION

Trois magazines régionaux ont été édités en 2025 :

- **Territoires** : consacré à l'aménagement du territoire et aux dispositifs de proximité et destiné aux personnes élues locales.

- **Local & Bio** : qui promeut et valorise les filières locales et agricoles.
- **Ma Région est là** : distribué en toutes boîtes aux lettres, ce numéro est revenu sur l'élection du nouvel exécutif régional. Cette dernière édition a servi de test pour la future refonte du magazine régional prévue en 2026.



VISIBILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Un nouveau visuel générique, créé par le studio graphique interne, reprend sous forme de pixels plusieurs symboles régionaux (Lion de Belfort, vin, clocher comtois, industrie automobile). Décliné en kakémonos déployés dans les directions, il a également servi de base à la carte de vœux 2026. La façade dijonnaise de la Région a été équipée de sept panneaux permanents, sur lesquels sont apposés chaque mois de nouveaux adhésifs liés aux temps forts régionaux. La communication dans le milieu sportif s'est poursuivie avec des kits personnalisés pour les clubs professionnels, et la politique de goodies a évolué vers des objets plus responsables et aux volumes maîtrisés.

B. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a poursuivi en 2025 une politique de ressources humaines ambitieuse autour de deux axes : le contrat collectif de prévoyance et la feuille de route attractivité. Tout en maintenant ses actions en formation, prévention des risques et action sociale, la direction des ressources humaines (DRH) doit composer avec un contexte budgétaire contraint. Un plan de maîtrise du budget RH a ainsi été élaboré pour concilier conditions d'emploi, mise en œuvre des politiques publiques, fonctionnement des lycées et équilibre budgétaire. Il a été présenté aux représentants et représentantes du personnel et aux directions à l'été 2025.

CHIFFRES CLÉS

12 % de l'effectif permanent est en situation de handicap.

1 770 euros : c'est la rémunération nette minimale d'un agent ou d'une agente de la Région, à temps complet.

5,19 millions d'euros de budget « action sociale » pour le personnel régional en 2025.

La DRH a participé à **14 salons** de l'emploi et du recrutement durant lesquels elle a accueilli environ **1 600 personnes**.

8 425 jours de formation réalisés en 2025.

POLITIQUE DU HANDICAP

La Région travaille avec le fonds d'insertion des personnes handicapées via des conventions pluriannuelles fixant objectifs et engagements financiers, notamment pour le recrutement et le maintien dans l'emploi. Ce dispositif finance notamment des auxiliaires de vie. En 2025, la DRH a missionné un prestataire pour élaborer une nouvelle convention valable jusqu'en 2029.

La Région a également participé au DuoDay 2025, accueillant six personnes en situation de handicap pour une journée d'immersion auprès d'agentes et agents volontaires.

MARQUE EMPLOYEUR

La Région a adopté en 2025 sa feuille de route attractivité. Face au vieillissement des effectifs (39 % du personnel a plus de 55 ans, 30 % partiront à la retraite d'ici 2030), elle doit attirer de nouveaux talents et fidéliser son personnel. Un groupe projet pilote la démarche, qui inclut notamment la création d'une marque employeur pour renforcer la visibilité de la Région et valoriser la diversité de ses métiers.



AUGMENTATION DE LA VALEUR DES TITRES RESTAURANTS

La Région est attentive aux conditions d'emplois proposées à ses équipes. Elle a décidé d'augmenter les titres restaurants au 1^{er} mai 2025. La valeur faciale est désormais de huit euros (au lieu de sept), avec une participation de l'employeur maintenue à 60 %.

ÉLARGISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES AU PACK TÉLÉTRAVAIL

La Région encourage depuis longtemps le télétravail. Le personnel administratif dispose d'un forfait annuel de 85 jours, augmenté de 15 jours au titre du plan de sobriété énergétique. En 2023, un pack télétravail de 200 euros a été créé pour financer des équipements ergonomiques afin de lutter contre les troubles musculo-squelettiques. Depuis mai 2025, la liste des matériels éligibles a été élargie (bureaux réglables en hauteur, souris ergonomiques, etc.).



PRÉVENTION AU TRAVAIL

En 2025, la DRH a initié plusieurs démarches de prévention auprès du personnel des lycées : dispositif d'éveil musculaire, sensibilisation à la prévention de la violence au travail. Le principe est d'expérimenter les démarches

auprès d'une dizaine d'établissements tests pour voir si elles sont concluantes et les étendre auprès d'autres établissements.



C. MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La délégation à la modernisation de l'action publique (DéMo) accompagne la direction générale dans sa démarche de transformation des pratiques professionnelles et managériales. Elle agit dans les domaines suivants : accompagnement managérial, amélioration continue du fonctionnement de l'administration, conduite de projets, coopération et communication au sein des équipes, qualité de service à l'usager et l'usagère, innovation, communication interne et managériale, égalité/diversité.

CHIFFRES CLÉS

100 % des managers dans la collectivité depuis plus d'un an ont réalisé leur boussole managériale (un outil pour améliorer ses pratiques, grâce aux regards de son équipe).

530 personnes ont participé aux événements du mois de l'innovation publique, organisé en inter-fonctions publiques.

Plus de 50 accompagnements réalisés par la DéMo auprès des directions.

ORGANISATION DU MOIS DE L'INNOVATION PUBLIQUE

La Région et le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) ont organisé en novembre 2025 le mois de l'innovation publique. Au programme : 10 visioconférences et deux jours de regroupement pour réfléchir notamment sur 8 défis de l'action publique posés par des responsables publics, en lien avec l'IA, la transformation écologique, la participation citoyenne, l'attractivité de la fonction publique, les contraintes budgétaires et normatives, etc.



BAROMÈTRES SOCIAUX LYCÉES ET ADMINISTRATION

Un premier baromètre social a été réalisé dans les lycées en janvier 2025 et une seconde édition du baromètre des services administratifs en octobre 2025. Ces enquêtes ont pour finalité de connaître avec précision les perceptions et attentes du personnel de la Région sur de nombreuses thématiques (rythme de travail, management, collaboration, possibilités d'apprentissage, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, etc.), pour construire et mettre en œuvre des plans d'amélioration.

AMÉLIORER LES PRATIQUES MANAGÉRIALES

Pour améliorer les pratiques managériales, de nouvelles formations ont été proposées en 2025 aux managers des lycées, portant sur le partage de l'information, la communication d'équipe et la prévention des violences et discriminations.

Par ailleurs, un parcours proposé aux nouveaux managers a été déployé dans les services administratifs. Il se compose de six modules visant à créer un socle commun de compétences et à promouvoir des pratiques managériales alignées avec les valeurs de la collectivité (respect, confiance, engagement, coopération, équité, bienveillance).

QUALITÉ DE SERVICE AUX USAGÈRES ET USAGERS

La collectivité est engagée depuis plusieurs années dans la démarche « Services Publics + » (SP+), visant à améliorer la qualité de service à l'usagère et l'usager. En 2025, une douzaine de directions ont été accompagnées dans l'identification de leurs bonnes pratiques et de leurs points d'amélioration, notamment pour les canaux du téléphone et du courrier.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Sept webinaires ont été proposés au personnel des services administratifs par le directeur général des services. Dix-neuf rendez-vous ont aussi permis de réunir les managers des services administratifs avec pour objectifs de les informer et d'échanger sur des sujets structurants pour la collectivité.

D. SYSTÈMES D'INFORMATION

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans un contexte de montée en puissance du numérique et de fortes contraintes budgétaires, la DSI (direction des systèmes d'information) doit maintenir performance et simplification des usages tout en maîtrisant les coûts. L'accompagnement des équipes reste essentiel dans un environnement professionnel très diversifié et en constante évolution. La sécurité constitue également une priorité : une task-force dédiée (pilotée par l'ingénieur coordonnateur sécurité opérationnelle) définit les priorités, établit le plan d'action et supervise la mise en œuvre des mesures de protection des données.

CHIFFRES CLÉS

40 ateliers dédiés aux directions utilisatrices de la suite Office 365.

126 000 demandes de transports scolaires réalisées au sein de l'outil Pégase 3, déployé désormais dans les sept unités territoriales de la Région.

66 000 dossiers signés dans le parapheur électronique SIEL (plus de 800 utilisateurs et utilisatrices).

7 413 demandes internes traitées via les tickets du SVP informatique.

MISE EN PLACE DU RÉSEAU ETNA

Un nouveau réseau transversal a été constitué en 2025 : Etna (environnement de travail numérique des agentes et agents). Constitué de 24 personnes, il a pour objectif de :

- développer l'entraide de proximité sur les usages numériques, dans l'ensemble des sites administratifs de la collectivité,
- contribuer à la mise en œuvre des projets informatiques (sécurité, etc.),
- faire monter en compétence les équipes sur les outils numériques (par exemple l'utilisation du matériel dans les salles de réunion ou d'outils transversaux tels Teams, Forms, One Note, etc.) et leurs usages.



SÉCURITÉ

C'est un enjeu majeur pour la collectivité. En 2025, les travaux de renforcement de la sécurité ont abouti :

- à la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des mots de passe,
- à l'application de la règle du moindre privilège en ajustant les droits des utilisateurs et utilisatrices au plus juste par rapport à leur besoin,
- à la mise en place de l'architecture (Bastion) qui va, à terme, permettre de mieux contrôler les accès accordés aux prestataires.

MISE À JOUR DU PARC

Dans le cadre de la sécurisation de son parc d'ordinateurs et de la fin programmée de Windows 10, la direction des systèmes d'information a réussi à migrer l'ensemble du parc informatique du siège (environ 1 500 postes) vers Windows 11. Une opération obligatoire pour continuer à bénéficier des mises à jour de sécurité mais aussi pour préparer l'étape suivante qui consistera à chiffrer tous les ordinateurs portables pour rehausser encore le niveau de sécurité.

MODERNISATION DES APPLICATIONS RÉGIONALES

L'outil de gestion des subventions AiR (aides régionales) a bénéficié de nombreuses améliorations : meilleure qualité des données (API entreprise et BAN), recherche optimisée, nouvelle interface avec Grand Angle, messagerie sécurisée, Faq en ligne, signature électronique et déploiement progressif des formulaires de paiement.

Le développement de la plateforme économique Onde s'est poursuivi, avec pour objectif de centraliser l'ensemble des services aux entreprises via deux portails. La mise en production est prévue au second semestre 2026.

L'application de formation professionnelle Athena a également évolué, avec une modernisation technique (Angular) et une amélioration de l'expérience utilisateur, en conformité avec le RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Enfin, l'application Darkey, dédiée à la gestion des frais des membres de l'assemblée régionale et de ceux du Ceser, a été finalisée et doit entrer en service en 2026.

E. ÉVALUATION ET PERFORMANCE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le besoin de pilotage est de plus en plus nécessaire face à un environnement complexe qui évolue rapidement, à des ressources limitées, à des compétences toujours plus étendues mais aussi face à l'enjeu de redevabilité de la Région vis-à-vis des usagers et usagères.

L'évaluation permet d'analyser les effets des politiques régionales et de les ajuster si besoin. Elle permet également de vérifier leur cohérence avec les politiques des autres partenaires et leur efficience.

Le contrôle de gestion interne consiste à analyser l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficience des politiques mises en œuvre.

À l'externe, la Région réalise des contrôles et formule des préconisations à ses organismes satellites dans une optique de prévention des risques juridiques et financiers.

CHIFFRES CLÉS

634 574 euros mobilisés pour l'évaluation des politiques publiques.

11 évaluations terminées en 2025.

10 évaluations en cours à fin 2025.

209 participations aux webinaires de formations internes sur le pilotage et **30 personnes** ont participé aux sessions pratiques (avec liste d'attente).

UNE CULTURE DE L'ÉVALUATION ET DU PILOTAGE DÉSORMAIS BIEN INSTALLÉE

L'année 2025 a montré une forte recrudescence des sollicitations auprès de la direction évaluation et performance, que ce soit au titre de l'évaluation des politiques régionales, du pilotage pour outiller les directions, du contrôle de gestion pour les aider dans l'analyse de certains satellites ou de l'évaluation.

EVALUATION DES POLITIQUES RÉGIONALES

Les directions opérationnelles sollicitent de plus en plus souvent la direction de l'évaluation et de la performance pour évaluer leurs politiques. Les travaux conduits contribuent à faire évoluer les politiques régionales afin qu'elles répondent aux objectifs fixés dans la stratégie de mandat et aux besoins des citoyens et citoyennes.

CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE : ANALYSES SIMPLIFIÉES

353 structures de droit privé (sur les 364 ayant perçu en 2024 plus de 75 000 euros de subventions régionales) ont produit les documents comptables attendus par la collectivité. 227 contrôles simplifiés ont été effectués. L'analyse de ces documents permet de déterminer, sur la base de quelques ratios, un niveau de risque financier (dégradé, fragile, sain ou très favorable).

CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE : ANALYSES DÉTAILLÉES

La Région a effectué une analyse détaillée des comptes de 17 Sem (société d'économie mixte) et SPL (société publique locale) et de Batifranc, qui font l'objet d'un rapport spécifique en assemblée plénière (novembre 2025). Les cinq régies régionales (Ardea, Pôle Energie, Frac, Cité de la voix et Maison de l'Europe) font également l'objet d'une telle analyse. Le service a aussi été sollicité sur plusieurs structures associatives par les directions. La plupart de ces analyses s'effectuent désormais dans la nouvelle application Smart Public.

PILOTAGE

En 2025, le tableau de bord a été enrichi par des mises à jour et de nouvelles maquettes. Le service évaluation accompagne les directions dans l'amélioration de leurs outils de pilotage. L'outil Digidash a été déployé avec diverses maquettes : portail élu pour le suivi des subventions, suivi des appels téléphoniques pour Service Public +, indicateurs pour l'application Explor'action (plateforme de découverte des métiers), Services Publics + analyses des organismes subventionnés. Au total, 40 fiches d'impact liées aux règlements d'intervention votés en 2025 ont été analysées.

FORMATION

Pour renforcer la culture du pilotage au sein de la Région et aider chacun et chacune à mieux suivre ses dispositifs, il a été proposé aux équipes un parcours de formation pour comprendre, organiser et appliquer les bonnes pratiques de suivi et pilotage : deux webinaires et deux sessions pratiques sur table. Cette formation a rencontré un fort engouement, avec une demande croissante d'accompagnements.



F. GESTION FINANCIÈRE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Moins 42,7 millions d'euros : c'est le montant de la perte de recettes imposée par l'État en 2025. En dépit de cette contrainte, la Région a su conserver ses grands équilibres financiers et respecter sa stratégie financière. Celle-ci est portée par la direction des finances et du budget. Elle a pour mission d'accompagner les conseillères et conseillers régionaux dans la prise de décision en matière financière, et d'élaborer le budget régional dans le respect du cadre réglementaire et des orientations stratégiques fixées par l'exécutif. La direction gère également l'exécution budgétaire et veille au maintien d'une qualité comptable de haut niveau.

CHIFFRES CLÉS

42,7 millions d'euros :
montant de la perte de recettes imposée par l'État en 2025.

498 millions d'euros
(hors dette) d'investissement réalisé par la collectivité en 2025, témoignant d'un niveau d'intervention encore élevé malgré la contrainte financière.

50 292 euros de coût d'optimisation de la dette pour près de 1,5 milliard d'euros d'encours.

La Région adhère à **69 structures externes** au titre de ses différentes politiques publiques.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

La collectivité cotise à de nombreux organismes extérieurs (613 896 euros en 2025) et subventionne des organismes syndicaux ou professionnels (180 000 euros). Cela permet à la Région d'être représentée au sein de réseaux d'influence qui favorisent son rayonnement, apportent une expertise et/ou un pouvoir de représentation auprès d'instances nationales ou internationales.

OPTIMISATION FISCALE DES DÉPENSES DE MOBILITÉ

À compter de 2025, la Région a repris la propriété des recettes de mobilité relatives au TER (transports express régionaux) et les inscrit désormais au budget régional, au même titre que les dépenses correspondantes. Ce changement permet une récupération de la TVA payée par la Région au titre de sa politique de mobilités pour un gain estimé à près de 19 millions d'euros.

ADOPTION DU PREMIER COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA RÉGION

2024 a été le premier exercice dont la clôture a fait l'objet d'une adoption sous la forme d'un compte financier unique (CFU) en 2025. Ce document unique remplace la double adoption du compte de gestion, tenu par le comptable public, et du compte administratif tenu par l'ordonnateur en regroupant les deux volets de la comptabilité de la collectivité (assimilables à un bilan et un compte de résultat).

ENCOURS DE LA DETTE RÉGIONALE

La Région a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. L'encours de dette de la collectivité s'élève à 1,536 milliard d'euros à la fin de l'exercice 2025, avec une grande diversité de prêteurs et de types d'emprunts : obligataire, bancaire, enveloppes de la banque européenne d'investissement ou souscrites via l'agence France locale. La gestion de cet encours demande une grande technicité et l'appui de spécialistes en gestion de dette, la Région fait donc appel à un cabinet spécialisé.

FONDS RÉGIONAL D'INTERVENTION

Cette enveloppe qui s'est élevée à 285 800 euros en 2025 permet notamment de concourir sous la forme de subventions à la réalisation de manifestations et d'événements d'intérêt régional, dans des domaines d'activité qui ne relèvent pas du champ d'intervention des directions sectorielles et, donc, des règlements d'intervention de la Région.



C. MOYENS GÉNÉRAUX

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région possède un patrimoine immobilier de 30 bâtiments pour une surface totale d'environ 60 000 mètres carrés. A cela s'ajoutent 15 bâtiments à titre de locataire (10 000 mètres carrés). La direction des moyens généraux et bâtiments gère ce patrimoine et met en place un ensemble d'actions et de travaux dans une logique de développement durable, de préservation des ressources et de meilleure performance énergétique.

CHIFFRES CLÉS

49,3 mégawattheures

ont été produits par les panneaux photovoltaïques installés en toiture et en ombrière au 17 Trémouille à Dijon (21).

19 audits énergétiques

ont été réalisés sur des bâtiments administratifs.

1 854 demandes d'interventions pour le service technique (1 159 en maintenance et 695 sur le parc automobile).

Le transport des membres de l'assemblée régionale a représenté

789 missions.

Plus de **66 660 visiteurs et visiteuses** pour le château de Châteauneuf (21), troisième château le plus visité de la Région.

FINALISATION DES TRAVAUX DU CHÂTEAU DE CHÂTEAUNEUF (21)

Un nouvel accueil a été construit avec une qualité environnementale exemplaire (toiture terrasse végétalisée, structure en matériaux biosourcés, besoins en énergie réduits). Les rénovations des tours et de la passerelle d'accès ont été confiées à des artisanes et artisans compagnons. De nouveaux espaces sont accessibles au public : un pont-belvédère, une nouvelle muséographie autour de la copie du tombeau de Philippe Pot et les jardins. 66 600 personnes parcourent annuellement les espaces du site, contre 40 000 avant travaux.

ACQUISITION / VENTE

L'acquisition du quatrième étage de l'immeuble Elithis à Dijon (21) intervenue en 2025 (étage loué précédemment) permet de poursuivre la transformation en actifs immobiliers. Cet immeuble, classé en étiquette énergétique B, est performant et l'électricité est en partie assurée par 500 mètres carrés de panneaux photovoltaïques en toiture.

La vente du bâtiment Bregille à Besançon (25) à des associations environnementales régionales a été réalisée le 19 décembre 2025, pour un montant de 1 479 900 euros.



TRAVAUX AU SEIN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Plusieurs réalisations et études ont eu lieu en 2025.

■ Au sein du 16 Trémouille à Dijon (21) : le redéploiement et l'optimisation des ventiloconvecteurs, et l'installation de 33 brise-soleils orientables permettent une meilleure protection à l'ensoleillement dans les espaces exposés, et la diminution du besoin en climatisation.

■ Au sein du site de Castan à Besançon (25) : plusieurs études ont été mises en œuvre, comme, par exemple, sur la rénovation de la structure du parking de l'archevêché, ou sur la sécurisation de l'accueil (comme au 17 Trémouille).

■ Des travaux de bornes de recharge pour véhicule électriques (IRVE) ont été réalisés au sein des bâtiments Viotte à Besançon (25), 17 Trémouille, 46 Devosge et Elithis à Dijon (21).

■ La consultation des entreprises a été lancée en vue du projet « smart building » qui porte sur des améliorations énergétiques à Viotte (25).

■ Au sein de la maison de la forêt et du bois à Besançon (25), des travaux d'un montant de 455 000 euros ont permis la réfection de la couverture zinc, de la charpente et du bardage, pour refaire l'étanchéité de la toiture.

■ La maison régionale de l'innovation (MRI) située à Dijon (21) a fait l'objet de nouveaux investissements et travaux afin de mettre à jour les systèmes de gestion technique du bâtiment et de piloter durablement le système de chauffage et ventilation.



H. ASSEMBLÉES, DOCUMENTATION ET COURRIER

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La direction des assemblées, de la documentation et du courrier joue un rôle central au sein de la collectivité. Le service des assemblées - statut de l'élu est, par exemple, au cœur de l'expression de la démocratie locale. Il est en charge de la préparation, de la gestion et du suivi des instances délibérantes de la Région ainsi que de la gestion des indemnités des membres de l'assemblée régionale, de leur droit à la formation, de leur frais de déplacement, etc.

En 2025, le changement de présidence du conseil régional a conduit à d'importants ajustements institutionnels, tous mis en œuvre avec succès.

CHIFFRES CLÉS

382 000 kilomètres ont été parcourus par les membres du conseil régional dans le cadre de l'exercice de leur mandat : une distance équivalente à un aller terre-lune.

1 340 euros par élu et par an : montant de l'enveloppe des groupes politiques pour l'acquisition de fournitures, de documentation, de timbres, d'abonnements téléphoniques, etc.

2 157 membres du personnel se sont connectés au moins une fois sur le portail documentaire Syracuse en 2025, soit une personne sur deux employées à la Région.

GESTION DU COURRIER

La direction œuvre dans le cadre du programme Services Publics+ dont l'objectif est d'améliorer le service public rendu aux usagers et aux usagères. Le service courrier a initié en 2025 une démarche dans ce sens, en internalisant par exemple certains envois massifs : en octobre, les équipes ont coordonné l'expédition d'environ 330 colis de brochures d'orientation destinés aux lycées et structures associées.



Depuis plusieurs années, le service courrier travaille aussi à la mise en place d'une solution informatisée pour gérer l'affranchissement et le suivi des lettres recommandées. L'appliquet Easyreco a ainsi été déployée le 1^{er} mai 2025, et les équipes formées. La mise en service de l'outil s'est avérée essentielle pour le traitement des demandes d'aide d'urgence M23 pour les exploitations agricoles. Au printemps, le service a réceptionné et traité, dans ce cadre, 2 800 courriers recommandés de manière automatisée.

PORTAIL DOCUMENTAIRE

En 2025, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place sur le portail documentaire Syracuse (qui est à la disposition de tous les personnels de la collectivité) : enrichissement des contenus publiés, gestion des bons de commande pour l'achat d'ouvrages et mise en place de statistiques. Plus de 16 400 documents (revues de presse quotidienne, revues spécialisées, ouvrages de concours, etc.) y sont désormais consultables en ligne.



APPLICATION POUR LE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL

Pour traiter avec plus d'efficacité les factures liées aux déplacements des membres du conseil régional, le service du statut de l'élu a créé une application dite « Darkay ». Celle-ci a été reprise et développée en 2025 par un prestataire sous la supervision de la direction des systèmes d'information. L'application offre de meilleures fonctionnalités, et sera mutualisée avec le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser). Elle permettra de sécuriser le processus de contrôle et de gestion des factures liées aux déplacements, ainsi que le traitement de la modulation des membres du Conseil régional.

I. ACHATS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les services commande publique et achats interviennent sur quasiment toutes les thématiques et compétences de la Région : formation professionnelle, transports, travaux, fournitures et services, ressources humaines, etc., avec l'intégration croissante de la dimension économique au regard des restrictions budgétaires, mais aussi des enjeux de développement durable et de RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

La Région travaille avec cinq structures locales labellisées Ordi3.E. Il s'agit d'entreprises ou d'associations qui organisent la collecte, la réparation, le reconditionnement, le stockage et la livraison d'équipements informatiques, électroniques, électriques de toute nature pour leur assurer un deuxième cycle de vie « social » et « solidaire. ». Huit lots couvrent le territoire régional pour des marchés de prestations de services de reconditionnement avec Ordi3.E et huit lots (en centrale d'achats) font de même pour des marchés de fournitures de PC reconditionnés, avec la société Printerre (entreprise adaptée).

PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LA RESTAURATION DES LYCÉES

La Région a décidé de mener une expérimentation appelée Rada pour « relocalisation de l'achat de denrées alimentaires ». L'objectif est de parvenir à terme à 75 % de produits locaux et / ou bio, consommés dans les restaurations des lycées du territoire. 10 millions de repas y sont servis chaque année. Le service achats a mené une expérience dans 21 lycées de la région - 10 lycées sur Dijon (21) et 11 sur Besançon (25).

L'expérimentation s'étant achevée en 2025, le dispositif va désormais être déployé sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES CLÉS

163 014 euros dépensés

pour les annonces publicitaires des marchés publics.

40 tonnes de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) récupérés dans les lycées et les bâtiments administratifs de la Région.

150 000 heures d'insertion prévues dans le cadre de la procédure de concession ferroviaire - lot Bourgogne-Ouest-Nivernais.

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

Tous les marchés de travaux comprennent un critère d'attribution ciblant la gestion des déchets de chantier, valorisé entre 10 et 20 %.

Une action exemplaire est en cours à la cité scolaire du parc des Chaumes à Avallon (89). Pour la construction-extension de la restauration, il est prévu un réemploi et une valorisation des déchets de chantier avec un objectif de valorisation de 75 % des déchets dans un périmètre de 150 kilomètres autour d'Avallon pour 90 % d'entre eux.



J. AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les services des affaires juridiques et des archives sont des interlocuteurs privilégiés de l'ensemble des directions de la collectivité auxquelles ils fournissent conseil, aide à la rédaction, contrôle juridique, ou encore appui technique aux montages de dossiers complexes et à la défense des contentieux.

MARCHÉS PUBLICS ET CLAUSES D'INSERTION

La Région est tenue d'intégrer des clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics. Des personnels facilitateurs de l'insertion sont chargés du suivi de ces dossiers.

Au cours de l'année 2025, un nouveau contrat a été mis en œuvre par la Région, permettant d'élargir les champs d'intervention de ces personnels aux marchés de fournitures et services. Les actions liées à ce programme sont menées dès lors qu'une opération de travaux atteint un million d'euros hors taxes et à ce jour, dans le cadre des deux concessions ferroviaires (lot Bourgogne-Ouest-Nivernais et lot Paris-Lyon).

La Région a pu dresser cette année le bilan du premier contrat des facilitateurs et facilitatrices de l'insertion 2020-2024 : 172 443 heures d'insertion réalisées pour 129 450 heures initialement prévues. 51 opérations de travaux clausées, pour 279 marchés. 604 contrats de travail ont été établis.

FRAIS JURIDIQUES

Le budget dédié aux frais d'avocates et d'avocats, et de contentieux a été entièrement consommé pour cette année 2025.

Au service des affaires juridiques, le niveau d'activité s'est en effet avéré en légère augmentation en 2025.

57 contentieux ont été par exemple déclenchés. Le contrôle de légalité a quant à lui faiblement diminué. À noter une hausse inhabituelle des référés sur le dernier quadrimestre (référé marché et expulsion).

ESAT ACODÈGE

La Région emploie l'Esat Acodège de Marsannay-la-Côte (21), établissement médico-social de travail protégé destiné aux personnes en situation de handicap, pour l'enlèvement des documents sur site, le tri papier/matières plastiques et métalliques, la destruction dans la norme Din3 et l'évacuation du papier dans une filière de recyclage agréée pour valorisation.

ARCHIVAGE

Cette année, des outils de sécurisation pour la conservation des données ont été acquis afin de mettre en place une politique d'archivage électronique.

CHIFFRES CLÉS

1 386 conseils rendus par le service juridique en 2025 (soit 250 de plus qu'en 2024).

273 157 euros de frais juridiques (essentiellement des frais d'avocats et de contentieux).

270 mètres linéaires d'archives papier collectés dans les services.

10 tonnes de papier recyclé dans une papeterie de Bourgogne-Franche-Comté.



666



VI. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) est, auprès du conseil régional, l'assemblée consultative représentant la société civile organisée.

Il a pour missions d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Le Ceser ne met pas en œuvre de politiques publiques mais contribue à leur élaboration par les préconisations qu'il formule dans ses différents travaux : avis sur les rapports soumis par l'exécutif régional, travaux produits en réponse aux saisines du président du conseil régional ou dans le cadre d'autosaisines sur des problématiques d'intérêt régional.

Alors même que l'existence des Ceser est questionnée au niveau national, l'assemblée a su tenir son cap, grâce à la mobilisation de toutes les conseillères et conseillers, et de nombreux organismes désignataires.

CHIFFRES CLÉS

7 assemblées plénières en 2025.

32 avis ont été adoptés sur les rapports soumis par l'exécutif régional.

4 contributions à l'élaboration de politiques régionales, notamment à la feuille de route régionale « automobile », à l'évaluation des politiques publiques environnementales, à la feuille de route régionale sur l'eau.

1 vœu sur le soutien au mouvement associatif.

RENCONTRE RÉGIONALE CESER – CODEV

Le 2 juin 2025, le Ceser a réuni les conseils de développement (Codev) de la région pour une séance de travail visant à élaborer une feuille de route commune. Il s'agit de réaffirmer l'importance de la démocratie participative à l'échelle régionale et locale, de renforcer les liens entre le Ceser et les Codev (expression citoyenne de proximité), de faire vivre un continuum démocratique. Une démarche essentielle dans un contexte de défiance croissante envers les institutions représentatives.

CONTRIBUTION DU CESER À LA FEUILLE DE ROUTE "AUTOMOBILE"

Le Ceser a été associé à l'ensemble des réunions de concertation conduites par le conseil régional dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route destinée à soutenir la filière automobile. Elle représente à elle seule plus de 350 établissements et près de 45 000 personnes salariées, soit 5,1 % de l'emploi salarié régional et près du tiers de l'emploi industriel, auxquelles il faut ajouter jusqu'à 9 300 intérimaires. La Région veut aider les acteurs et actrices du

secteur à mieux anticiper les mutations de l'emploi sur les territoires, proposer des outils aux entreprises, aux actifs et actives, être moteur de coopération également. Depuis 2020, le Ceser a mené un travail de fond dans ce sens. Sa contribution, structurée autour de huit préconisations, a été adoptée en assemblée plénière le 14 mai 2025.

PROJET DE MANDAT 2024 – 2029

Le développement durable, les transitions et l'adaptation aux changements climatiques constituent le fil rouge du projet de mandat 2024-2029 qui définit cinq orientations majeures de l'action du Ceser :

- observer et anticiper pour construire l'avenir,
- assurer un rôle de passerelle entre la population et les pouvoirs publics,
- porter une parole libre, explicite et concrète,
- renforcer les relations institutionnelles à tous les échelons,
- asseoir la visibilité et la lisibilité de l'assemblée.



DÉMARCHE « HORS-LES-MURS »

Dans le cadre du suivi de ses travaux antérieurs ou de réflexions en cours, le Ceser est allé sur le terrain à la rencontre d'acteurs et d'actrices de la région :

- la filière vins de Bourgogne à Beaune (21),
- les personnes élues locales ainsi que l'entreprise Peugeot Saveurs et l'association Tri à Quingey (25),
- l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives) à Dijon (21),
- les acteurs et actrices du campus connecté de Nevers (58).

Les commissions thématiques du Ceser ont également été à la rencontre de :

- la Maison des Aînés à Chenôve (21),
- le lycée polyvalent Edgar-Faure à Morteau (25),
- le lycée agricole de La Barotte et le lycée polyvalent Désiré-Nisard à Chatillon-sur-Seine (21),
- les lycées Victor-Hugo et Tristan-Bernard de Besançon (25),
- le lycée Hippolyte-Fontaine à Dijon (21),
- le barrage hydroélectrique EDF Vouglans (25),
- Le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Doubs-Central (25).



GLOSSAIRE

1, 2, 3...

2FA : authentification à double facteur

A

AAD : aide et accompagnement à domicile
ADEME : agence de la transition écologique
AER : agence économique régionale
AFA : agence française anticorruption
AFD : agence française de développement
Afest : action de formation en situation de travail
Afnor : association française de normalisation
AGC : autorail grande capacité
AIPD : analyse d'impact sur la protection des données
AIR : aides régionales (logiciel)
AMI : appel à manifestations d'intérêt
AMM : adéquation missions moyens
ANAH : agence nationale d'amélioration de l'habitat
AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage
AP : autorisation de programme
APD : avant-projet détaillé
APF France handicap : association des paralysés de France
ARC : chaîne de réception authentifiée
ARDEA : avances remboursables pour le développement des entreprises et de l'artisanat, c'est une régie autonome chargée de l'instruction des demandes et de la gestion administrative et financière des avances remboursables aux TPE et de leur remboursement.
AREFE : appui régional à l'effort de formation des entreprises
ARNIA : agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle
ARS : agence régionale de santé
ASSP : BAC professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

B

B2B : entreprise dont la clientèle est exclusivement constituée de professionnels, donc d'autres entreprises. En anglais : « business to business ».
BBC : bâtiment basse consommation et bas carbone
BCE : banque centrale européenne
BEA : bail emphytéotique administratif
BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BTP : bâtiment et travaux publics

C

C2PA : centre de performance et de préparation athlétique
C2R : centralités rurales en région
CAP : certificat d'aptitude professionnelle
CCIR : chambre de commerce et d'industrie
CdFS : conférence régionale des financeurs du sport
CEE : certificats d'économie d'énergie
CEN : conservatoires d'espaces naturels
Centralités : commune qui comprend un certain niveau de population, des emplois et des services (commerces, équipements) qui irriguent l'ensemble de son bassin de vie.

CFA : centres de formation d'apprenties
CESER : conseil économique, social et environnemental régional
CFAI : centre de formation en apprentissage aux métiers de l'industrie
CFC : centre français d'exploitation du droit de copie
CHRU : centre hospitalier régional universitaire
CIA : complément indemnitaire annuel
CIDFF : centres d'information sur les droits des femmes et des familles
CIO : centre d'information et d'orientation
CIRAD : centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNFP : centre national de la fonction publique territoriale
CNL : centre national du livre
CNSNM : centre national de ski nordique et de moyenne montagne
CO2 : dioxyde de carbone
COM : contrat opérationnel de mobilité
COP : conférence des parties
CPER : contrat de plan État-Région
CPIER : contrat de plan interrégional État-Région(s)
CPRDFOP : contrat du plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles
CRAJEP : comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CRE : comité régional de l'énergie
CREAI BFC : centre régional d'études, d'actions et d'informations de Bourgogne-Franche-Comté
CREPS : centre de ressources, d'expertise et de performance sportive
CRT : comité régional du tourisme
CSIRT : centre régional de cybersécurité
CSR : combustibles solides de récupération
CSTI : culture scientifique, technique et industrielle
CTAP : conférence territoriale de l'action publique

D

DAQ : dispositif amont de qualification
DEEE : déchets d'équipement électriques et électroniques
DFCI : défense des forêts contre les incendies
DFL : dispositifs de formation linguistique
DGS : directeur général des services
DGA : directeur général adjoint / directrice générale adjointe
DGA : direction générale de l'Armement
DIA : dossier individuel de l'agent
DJA : dotation jeune agricultrices et agriculteurs
DLA : dispositif local d'accompagnement
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

E

EA : entreprises adaptées
EI : entreprises d'insertion
Enabler : permettre au secteur public d'être piloté par l'IA. En anglais : enabling AI-driven public sector
EnR : énergies renouvelables

ENT Eclat BFC : espace numérique de travail écoles, collèges, lycées, académies et territoires en Bourgogne-Franche-Comté

ENVI : dispositif Espaces nouveaux, villages innovants

EPCI : établissements publics de coopération intercommunale

EPLE : établissement public local d'enseignement

ÉSAT : établissement et service d'accompagnement par le travail. Un Ésat est une structure qui propose aux personnes en situation de handicap une activité professionnelle et un soutien médico-social et éducatif.

ESRI : enseignement supérieur, recherche et innovation

ESS : économie sociale et solidaire

ETP : équivalent temps plein. Mesure calculée à partir de la durée mensuelle légale de travail, égale à 151,67 heures par mois.

ETTI : entreprises de travail temporaire d'insertion

EURO-PAC : un outil de gestion des aides agricoles européennes

EVEIL : enveloppe pour la vie et l'implication des lycéens et lycéennes

F

FALC : facile à lire et à comprendre

FAP : fonds d'aide aux projets

FE : forêt d'exception

FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : fonds européen de développement régional

FEI : FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT

FIMA : force d'intervention mutations automobiles

FIPHP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FRAC : fonds régional d'art contemporain

FRDVA : fonds régional pour le développement de la vie associative

FRES : fonds régional d'expérimentation en santé

FRI : fonds régional d'aide à l'innovation

FRT : fonds régional des territoires

FSE : fonds social européen

FSS : formation sanitaire et sociale

FSSSCT : formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail

G

CAL : groupe d'action locale

GEIQ : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

GERRIC : gros entretiens, réparations et renouvellement des installations de chauffage

GES : gaz à effet de serre

GIE : groupement d'intérêt économique

GIP : groupement d'intérêt public

GFU : groupe fermé d'utilisateurs

GPA : groupement de prévention agréé

Graïne : groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement

GRDF : gaz réseau distribution France

GREBE : groupement régional des experts de la biodiversité et de l'environnement

GS : graduate schools

GJT : grandes traversées du Jura

H

HCE : haut conseil à l'égalité

HNFC : hôpital de nord Franche-Comté

HT : hors taxes

I

IA : intelligence artificielle

ICE : itinéraire chercheur entrepreneur

IFMS : institut de formation aux métiers de la santé

IFPS : institut de formation des professions de santé

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

IGN : institut géographique national

IMOPÉ : inventaire multi-objets des bâtiments

Interreg : programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement.

Intherapi : thérapies innovantes, pharmaco-imagerie et imagerie médicale multimodale. En anglais : Innovative Therapies, Pharmaco-Imaging and Multimodal-Imaging.

IRC : instance régionale de concertation

IREPS : instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

IRTESS : institut régional du travail éducatif et social

IRTS : institut régional du travail social

J

JOP : jeux olympiques et paralympiques

L

LEADER : liaison entre actions de développement de l'économie rurale

Licorne : outil numérique de gestion des transports scolaires

LOM : loi d'orientation des mobilités

M

MASCOT : mission d'accompagnement, de soutien et de conseil aux offices de tourisme

MFR : maison familiale rurale

MIP : mois de l'innovation publique

MSH : maison des sciences de l'homme

O

OFB : office français de la biodiversité

OFER : observatoire du foncier économique régional

OIV : organisation internationale de la vigne et du vin

ONDE : outil numérique de développement économique

ONU : organisation des Nations unies

OSE : dispositif "Oser semer ses envies"

P

PAC : politique agricole commune
PAIR : plan d'accélération de l'investissement
PAM : plan avenir montagne
PAT : projet alimentaire territorial
PCAE : plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations
PETR : pôle d'équilibre territorial et rural
PCI : pôle de gérontologie et d'Innovation
PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi
PLM : Paris-Lyon-Marseille. Désigne une ligne ferroviaire.
PME : petites et moyennes entreprises
PNR : parc naturel régional
POTEs : pionnières et pionniers ordinaires de la transition énergétique
PPI : plan pluriannuel d'investissement
PPUN : politique publique des usages numériques
PRAT : pôle régional d'appui aux territoires
PRIC : pacte régional d'investissement dans les compétences
PRF : programme régional de formation
PRRL : programme de restructuration et réhabilitation des lycées
PRSE : plan régional santé environnement
PSE : plan de sobriété énergétique
PSN : plan stratégique national
PST : projet sportif territorial
PTCE : projet de territoire pour la gestion de l'eau

R

RADA : relocalisation des achats de denrées alimentaires
RBF : règlement budgétaire et financier
RCEA : route centre-Europe Atlantique
RCU : réseau de chaleur urbaine
REPOS : région à énergie positive et bas carbone
RH : ressources humaines
RI : règlement d'intervention (relatif aux aides Régionales)
RI : régime indemnitaire (relatif au salaire des agent-es)
RN : route nationale
RNR : réserve naturelle régionale
RSA : revenu de solidarité active
RSE : responsabilité sociétale des entreprises

S

SAE : service d'archive électronique
SAPAT : BAC professionnel services aux personnes et aux territoires
Satellites [de la Région] : un "satellite" est un organisme qui a une personnalité juridique distincte de celle de la Région. En autonomie, il met en œuvre une politique publique ou une politique d'intérêt général en lien avec les compétences de la Région.
SCIC : société coopérative d'intérêt collectif
SCOP : société coopérative de production
SCORAN : stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique
SEM : sociétés d'économies mixtes
SERM : services express régionaux métropolitains

SI : systèmes d'information

Siagi : société de caution mutuelle pour les petites entreprises

SIEG : services d'intérêt économique général

Siel : outil de signature électronique de la Région

SNCF : société nationale des chemins de fer français

SPASER : schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables

SPL : société publique locale

SPRO : service public régional de l'orientation

SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

SRDIA : stratégie de la donnée et de l'intelligence artificielle

SRDTL : schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

SRESRI : schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

SRFSS : schéma régional des formations sanitaires et sociales

SRO : schéma régional de l'œnotourisme

T

TEA : territoire en action

TEE : transition écologique et énergétique

TEES : transition écologique, énergétique et solidaire

TEN : territoire engagé pour la nature

TEP : tonne équivalent pétrole

TER : transport express régional

THD : très haut débit

TI : territoire d'industrie

TOEIC : test de niveau d'anglais des affaires. En anglais : test of english for international communication.

TPE : très petites entreprises

U

UBFC : université de Bourgogne-Franche-Comté

UFC : université de Franche-Comté

UICN : union internationale pour la conservation de la nature

UNSS : union nationale du sport scolaire

UFS : urbanisme favorable à la santé

V

VAE : validation des acquis de l'expérience

VNF : voies navigables de France

Z

ZAN : zéro artificialisation nette

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr

